

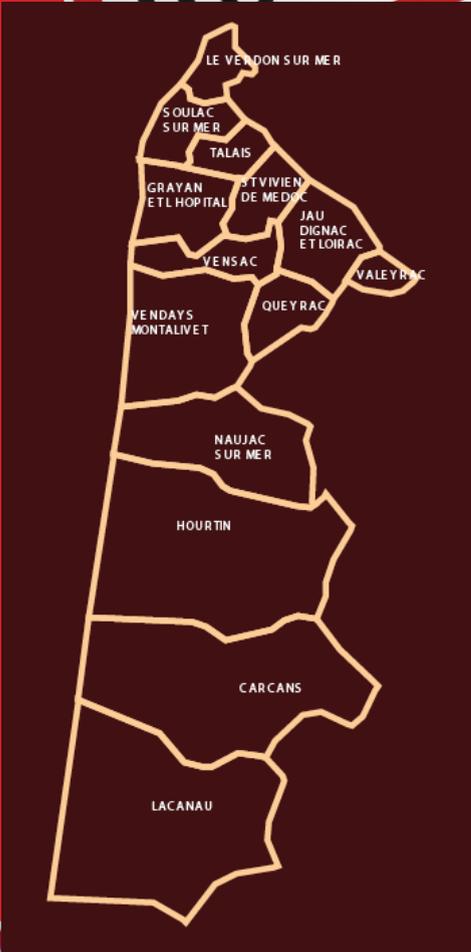
APLLO MAG'

AMIS, PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES DE LACANAU Océan

HOURLIN

LE VERDON
S/ MER

ST VIVIEN
DE MÉDOC



DOSSIER

LA NOUVELLE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MÉDOC ATLANTIQUE

JAU-DIGNAC
ET LOIRAC

NAUJAC

VENDAYS
MONTALIVET

QUEYRAC

TALAIS
MER

VALEYRAC
VENSAC

CARCANS

GRAYAN
C^{ne} de GRAYAN ET L'HÔPITAL

L'HÔPITAL
GRAYAN ET L'HÔPITAL

N° 120 - HIVER 2016



ENTRETIEN AVEC
PASCALE GOT,
DÉPUTÉE,
CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE

Journal d'information des Amis, Propriétaires et Locataires de Lacanau Océan (APLLO) - Association loi 1901

APLLO - BP N° 4 - 33680 Lacanau Océan / contact@aplo.fr - www.aplo.fr

Directeur de la publication : Alain Crombez

Comité de rédaction : Philippe Cessac, Alain Crombez, Nathalie Giré, Didier Souberbielle

Rédacteurs : administrateurs, adhérents.



Crédits photos : Xavier Soïnard - Shanti Thiru - Alain Crombez - Hélène Crombez
conservatoire des races d'Aquitaine - Jérôme Augereau / 1 Moment 1 Image Lacanau Océan

Les tribunes sont sous la responsabilité de leurs auteurs.

Conception graphique : Alain Crombez

Imprimeur : Bioécoprint - Lacanau

S O M M A I R E

Édito.....	p. 3
365.....	p. 4
Notre action	p. 6
Dossier : Médoc Atlantique.....	p. 8
Les Amis européens de l'Océan.....	p. 28
Portrait.....	p. 30
Autour de l'Océan.....	p. 31

URGENCES :

SAMU : 15

POMPIERS : 18 ou 05 56 03 53 05

GENDARMERIE : 17 ou 05 56 03 21 53

POLICE MUNICIPALE : 05 57 17 11 17

CENTRE ANTI-POISON : 05 56 96 40 80

SERVICES :

MAIRIE LACANAU : 05 56 03 83 03

MAIRIE-ANNEXE LACANAU OCEAN

05 56 03 21 22 www.mairie-lacanau.fr

SANTÉ :

CABINET MEDICAL LACANAU OCEAN :

Dr CAMIADE : 05 56 03 21 20

Dr LAFITTE : 05 56 26 84 63

CABINET MEDICAL LACANAU :

Dr DANDURAND : 05 56 03 57 26

Dr VIGNES : 05 57 70 97 67

CABINET D'INFIRMIERES

LACANAU-OCEAN : 05 56 03 01 66

PHARMACIE DE L'OCEAN : 05 56 03 21 39

NOUVELLE ADRESSE : Av.A.Dumas
(parking du Foirail)

OFFICE DU TOURISME : 05 56 03 21 01

www.medococean.com

LA POSTE LACANAU OCEAN : 3631

ouverture : du lundi au vendredi : 9H-12H30
et 14H-16H30 ; le samedi : 9H-12H

EDF : 0810 33 30 33 - www.edf.fr

EAU : Lyonnaise des eaux : 09 77 40 11 17
www.lyonnaise-des-eaux.fr

ORDURES MENAGERES :

05 56 53 27 43 ou 0800 505 508

www.smicotom.fr

ADRESSES

UTILES

PERIODE HIVERNALE (semaine 36 à 26) :

- bacs vert et noir : à sortir dimanche soir ;

- bacs jaune et le verre : à sortir lundi soir.

(sinon : regardez ce qu'a sorti votre voisin !!!)

DECHETTERIE : 05 57 70 51 27

du mardi au samedi, 9H00 -12H00

et 13H30-17H20

MÉDIATHÈQUE :

LACANAU : 05 57 17 08 10

LACANAU-OCEAN (salle l'Escoure) :

05 56 03 17 26

CULTE :

culte catholique : 05 56 03 52 36

(Association paroissiale de Lacanau-Océan)

Cozy Shop
Tél. 06 17 41 44 12
Déco., Bougies, Cadeaux de naissance, Chocolat...
Ouvert :
Du Mardi au Samedi
de 10 h à 12 h & de 15 h à 19 h
Le Dimanche

LOTUS
Café zen & Asian food
1 rue du Dr Darrigan - LACANAU OCEAN
BAR - RESTAURATION - PLATS A EMPORTER
Tel. 06 60 19 55 53 - Ouvert jusqu'à 02h00

Agence des Allées
Descarrière immobilier
Ventes - Locations - Expertises
Tél. (33) 05.56.03.22.94
12 rue Charles Chaumet 33.680 Lacanau-Océan
www.agencedesallees.com

De la force du marteau et de la longueur du manche !

A la création de l'APLLO, il y a plus de trente ans, l'environnement administratif local était plus simple. Les questions étaient posées au premier adjoint au maire, délégué spécial pour l'agglomération de Lacanau Océan : l'information et la décision venaient «de l'autre côté du trottoir». A la disparition de ce poste d'élu, le centre de décision a rejoint naturellement le siège de la commune, à Lacanau Ville. Puis, la création des communautés de communes (CdC), a consacré l'apparition d'un autre siège de pouvoir, à Carcans... Au 1^{er} janvier 2017, date de la fusion des deux CdC (Lacs Médocains et Pointe Médoc) au sein de Médoc Atlantique, tout se passera à Soulac ! Tout ? Bien sûr que non... pour l'instant. Car le contexte législatif et son cortège de textes réglementaires visent à donner de plus en plus de pouvoir aux CdC. Mais ne nous y trompons pas : il ne s'agit pas pour l'APLLO de regretter le passé mais de s'adapter à l'avenir. Et, dans l'esprit d'ouverture qui est le nôtre, cela commence par connaître les treize autres communes de la CdC. Partons à leur rencontre car, peut-être un jour, y trouverons-nous d'autres associations partageant nos valeurs et nos aspirations...



Alain CROMBEZ

Die Stärke des Hammers und die Länge des Stiels...

Damals, vor mehr als 30 Jahren, als APLLO gegründet wurde, war die lokale Verwaltung noch ganz unkompliziert. Bei Fragen konnte man sich direkt an den 1. Stellvertretenden Bürgermeister wenden, der für alle Belange von Lacanau-Océan zuständig war.

Informationen und Entscheidungen erfuhrt man quasi über die Straße !

Nach der Streichung dieses eigens gewählten Postens, wurden seine Zuständigkeiten logischerweise in den Hauptsitz von Lacanau Ville integriert.

Infolge der Gründung der CdC (communauté de communes = Kommungemeinschaft) wurde ein weiterer Hauptsitz in Carcans erschaffen....

Ab dem 1. Januar 2017, dem Tag des Verbundes von 2 CdC, nämlich «Lacs Médocains» und «Pointe Médoc», mit dem Namen «Médoc Atlantique», wird sich alles in Soulac abspielen.

Alles ? Sicherlich nicht.... momentan jedenfalls.

Weil die juristische Seite, mit ihren vielen Rechtstexten der CdC immer mehr Macht verspricht.

Aber, täuschen wir uns nicht ! APLLO geht es nicht darum um die Vergangenheit zu trauern, sondern sich der Zukunft anzupassen. Und mit offenem Geist, den wir haben, wollen wir die 13 anderen Gemeinden der CdC kennenlernen.

Machen wir uns auf, sie zu treffen, denn, vielleicht, eines Tages, werden wir dort andere Verbündete finden, die unsere Werte und Zielvorstellungen teilen.

The force of the hammer and the length of the handle...

When the APLLO was created over thirty years ago, the local public services environment was much simpler.

The questions were asked directly to the deputy mayor of Lacanau Océan : information and decision came from «the other side of the road». When this elected representative position disappeared this decision-making centre naturally went back to the district council head offices in Lacanau Ville. Then after the creation of the CdC (district councils communities) another decision-making centre appeared in Carcans.

On January 1st 2017 , date when the two CdCs Lacs Médocains and Pointe du Médoc will merge within Médoc Atlantique everything will be decided in Soulac ! Everything ? Of course not... for the time being , because the legislative context and its accompanying regulations tend to give more and more power to the CdC. And in an open-minded culture like ours it begins by getting to know the 13 other district councils of the CdC. But make no mistake the point is not for the APLLO to regret the past but to adapt to the future. Let's go and meet them because maybe one day we ' ll find other associations there that share our values and expectations.



TOUTES TRANSACTIONS

Tél. 05 57 17 13 13 Fax : 05 57 17 13 14

13, av. du Maréchal des logis Garnung - 33680 LACANAU OCÉAN

APLLO MAG' N° 120 - HIVER 2016

«C'est la particularité de Lacanau d'avoir deux bourgs...»

(Laurent Peyrondet, maire de Lacanau, samedi 9 janvier 2016, allocution, vœux de la municipalité aux Canaulais.)



Dans ce numéro, la rubrique **365** nous invite à découvrir des commerces et des services qui font de Lacanau Océan un bourg qui vit à l'année, bien après la ferveur touristique estivale. Cette fois, nous découvrons *Vague instant* : un institut de beauté ouvert 6 jours sur 7, toute l'année !

Elodie et Stéphanie nous offrent bien plus qu'un «vague» instant !

(par H-A M.)



La fougue de la jeunesse

Elodie et Stéphanie ont toutes deux fait la même école d'esthétique à Bordeaux. Lors d'un stage, en 2005, à l'institut de beauté que tient Mireille Pons rue Chaumet, Elodie rencontre Stéphanie qui y travaille déjà depuis deux ans. C'est à partir de là qu'elles travaillent ensemble. En 2008, Mireille prend sa retraite.

Les 2 jeunes femmes s'associent car leur tempérament se complète et un bon feeling passe entre elles. Par souci d'éthique et de déontologie, elles décident de racheter l'institut à Mireille afin de garder une clientèle fidèle. Surtout, elles tiennent à assurer une continuité avec celle qui a su leur transmettre plus qu'un fonds de commerce: des valeurs tant humaines que professionnelles.

La suite est plus compliquée. «*Il nous faut moderniser l'institut de la rue Chaumet mais personne*

ne veut prêter à deux jeunes filles d'une vingtaine d'années.» Passons sur ces péripéties... Après les travaux, l'institut change alors de nom : *Vague Instant* est né.

Pourquoi Vague instant ?

«*Au départ de Mireille, nous avons voulu mettre l'institut à notre image. Nous avons envie d'un endroit où les gens se sentent bien comme dans un cocon*» pour quelques minutes ou plus.

Le nouveau nom était donc tout trouvé : Vague Instant ! »

Les grands travaux

En 2014, l'institut déménage avenue Henri Seguin grâce à Michel Descarrière, venu leur proposer un local plus grand, vide et neuf. Les deux jeunes femmes n'hésitent pas un seul instant et signent de suite...

Cette fois, elles disposent d'un local qu'elles peuvent aménager

comme elles l'entendent.

Notre petite entreprise...

«*A deux on se stimule. On peut se remplacer dans les coups durs et se soutenir. Surtout, on réfléchit constamment à ce que nous pouvons faire de mieux pour l'institut et nos clientes. Vague Instant est avant tout une aventure passionnante où nous ne comptons pas notre temps.*»

L'activité ne manque pas : pour répondre au besoin, Marion a été embauchée à l'année. Pendant la saison, l'équipe est renforcée par 1 à 2 employés supplémentaires.

C'est un véritable challenge pour cette entreprise de 10 ans d'existence que de générer un emploi à l'année alors que le pic d'activité se concentre sur les vacances. Le secret réside peut-être dans cette volonté affichée d'ouvrir 6 jours sur 7, du lundi au samedi de 9h à 18h (l'été jusque 20h) et d'offrir

un maximum de confort et des soins de qualité (l'institut vient de faire l'acquisition de deux beaux fauteuils pédispa !).
«Le secret c'est aussi être toujours présentes et savoir gérer le travail et la famille...».

Toujours à la pointe

Ne voulant pas se reposer «sur leurs lauriers», Elodie et Stéphanie suivent aussi des formations assurées par leurs marques. Elles se rendent également au Mondial du spa, rendez-vous des esthéticiennes pour connaître les dernières innovations... *«Cela permet de nous booster et de ne pas rester sur des habitudes.»*

Une démarche éco-responsable

«Les produits que nous utilisons pour les soins sont le fruit d'une sélection parmi des marques reconnues pour leur respect de l'environnement : Couleur caramel, la Sultane de Saba, et Comfort zone pour les soins.»
 Proposant également des cours d'automaquillage, elles prodiguent des conseils avec des produits tout aussi respectueux de l'environnement. *«Détail important pour les ongles de vos lectrices : à Vague Instant, en plus d'OPI, dont nous sommes dépositaires depuis 8 ans, nous proposons désormais Kure*



Bazaar dont 85% des ingrédients sont naturels tout en assurant une grande tenue.»

Un lien social aussi...

Laissons-les nous parler de leur métier : *«être esthéticienne nécessite beaucoup de patience, d'écoute. Il faut aimer s'occuper des autres. En venant chez nous les clients et clientes recherchent souvent plus que de l'esthétique. Nous tissons une relation de confiance, les gens se confient... C'est un vrai métier de contact dans tous les sens du terme ! Et dans notre petit village de l'Océan c'est aussi un véritable lien social. L'hiver par exemple, les clientes se croisent, discutent, passent un moment avec nous, d'autant que certaines sont vraiment isolées... C'est bien plus qu'un commerce de proximité ! L'été, nous avons aussi une*

clientèle fidèle, qui revient à chaque vacances avec plaisir. Les gens aiment que l'on se souvienne d'eux et de leur famille : cela se perd dans beaucoup d'instituts franchisés où l'on devient vite anonyme...»

La proximité avant tout

Stéphanie vit à Andernos tandis qu'Elodie a quitté Salaunes pour Lacanau Océan où son enfant va à l'école. Et de conclure : *«c'est une vraie chance d'avoir des infrastructures sur l'océan, des écoles, une garderie une crèche...on peut ainsi y travailler.»*

Pour mieux découvrir tout leur univers : leur site internet <http://vagueinstant.wpweb.fr/> ; leur page facebook ainsi que comprendre leur démarche sur www.naturecos.fr.

...NOTRE ACTION...

Le conseil de notre jardinier...

Vous disposez de palmiers plus très fringants et vous ne savez qu'en faire ?

Rassurez-vous, vous n'êtes pas les seuls dans ce désarroi ! Notre facétieux et inventif jardinier a une solution pour vous : le recyclage.

Ainsi, avec un brin de patience, vous pouvez les transformer en support (ou en porte-greffe) pour des espèces plus locales.

Ci-contre un magnifique exemple d'optimisation de la ressource et de mariage floral : le **«pinlmier»** !



...NOTRE ACTION...

Entretien urbanisme avec Monsieur le Maire de Lacanau

Le 22 août dernier, deux membres du Conseil d'Administration de l'APLLO (N. GIRE et D. LARGE) ont eu un entretien avec M. le Maire.

Entre autres sujets évoqués, le plan local d'urbanisme (PLU). Depuis cette réunion, le projet de PLU a été mis en ligne sur le site internet de la mairie et le dossier est en phase de consultations. Ce qu'on peut retenir de l'entretien sur ce sujet est ce que résume notre maire : à savoir que « *ce futur PLU va réduire significativement les possibilités de construction sur Lacanau Océan et favoriser la densification sur le Bourg. Il n'y aura pas à priori de bouleversement du plan de zonage...* ».

Mais certaines parcelles, municipales ou privées, vont devenir constructibles et des projets ont déjà été présentés au Maire, qui y est visiblement favorable.

Pendant la période des consultations (par les personnes publiques associées puis enquête publique), l'APLLO l'étudiera attentivement afin de vérifier que le zonage et la réglementation associée prévus sont en conformité avec les directives territoriales officielles (PADD, SCOT des Lacs Médocains, arrêtés préfectoraux sur zones protégées en vigueur) et avec la volonté exprimée de « réduire les constructions » sur l'Océan. Quelques questions particulières ont ensuite été abordées :

- L'ancien Sporting, entre la

Route du Lion et le Club de pétanque qui céderait la place à un petit lotissement...

- La charte environnementale pour les commerces et son application.

- L'accès plage sud : le chemin en grave, glissant, raviné, et poussiéreux qui a remplacé les caillebotis.

- La nécessaire restauration de la voie publique après les travaux de construction avenue Marie Curie et rue La Fontaine ayant laissé des tas de sable, qui rendent difficile l'accès aux boîtes aux lettres. La demande de remise en état a été faite par la mairie. Nous attendons sa réalisation effective.

- La vente de parcelles boisées non constructibles (dont l'une avait fait l'objet d'une lettre de l'APLLO au maire et distribuée à tout un quartier, pour information). Le projet de zonage du PLU devrait apporter les réponses, nous restons donc en attente sur ce sujet.

En fin de réunion, le maire indique la possibilité de mentionner toute anomalie au service de l'urbanisme. Ce dernier est équipé d'un logiciel spécifique pour le suivi des dossiers de permis de construire.

L'intégralité des sujets abordés a été communiquée aux adhérents par mail. Copie insérée sur le site internet de l'APLLO : www.apllo.fr



Plans vélo et circulation

Le binôme d'administrateurs suivant ce dossier, ayant fait des propositions, attend que les consultations promises prennent corps. Ils sont prêts à développer leurs points de vue, ... si on les y invite !

La ligne que nous tenons est que ces plans ne doivent pas satisfaire des besoins ou plaisirs personnels et ponctuels mais servir l'intérêt général, notamment des habitants résidant à l'année sur l'océan.

Vous avez bien lu : dans le n° 119 figurait le même article. Tout à fait ! C'est logique : nous attendons toujours... patiemment... que l'on nous convie !

Un point de contact désigné

Lors de cette réunion du 22 août, M. Peyrondet nous a indiqué notre point de contact pour la mairie.

Il ne s'agit pas d'un élu, comme pour les autres associations canaulaises, ou comme l'APLLO jusqu'en décembre 2015 : il s'agit désormais de M. Pierre BRAUN, directeur de cabinet du maire de Lacanau, également adjoint au maire, délégué au Sport, à la vie associative, à la jeunesse, et à la ville communicante ... à Saint-Médard en Jalles !

Nul doute qu'il s'agisse d'une mesure transitoire jusqu'à la désignation légitimement espérée d'un élu de Lacanau.



Amis, Propriétaires
et Locataires de Lacanau Océan
BP n°4
33680 LACANAU

Lacanau, le 30 septembre 2016

Monsieur le Président de la communauté des communes de la
pointe du Médoc,
Monsieur le Président de la communauté des communes des
lacs médocains,

Messieurs les Présidents,

L'APLLO a récemment été saisie par un de nos adhérents des
conséquences d'un déficit d'aménagement sanitaire d'un parking très
fréquenté sur un site touristique de Lacanau Océan.

En effet, cela fait plusieurs années que le parking du *Lion* (ou
Super-sud) est souillé par des déjections humaines. Cette situation est
rendue préoccupante par la fréquentation très importante des lieux tout au
long de la saison, voire tout au long de l'année. Ce sujet n'est pas nouveau,
en témoigne une première lettre envoyée par ce riverain dès 2011 à la mairie
de Lacanau... laquelle l'avait "renvoyé" sur l'ONF.

Or, comme vous le savez, à l'instar de tous les aménagements
touristiques littoraux, l'entretien du "*plan plage*," en général, et du "*Lion*" en
particulier est financé, principalement, par la communauté de communes des
lacs médocains. Que ce type de travaux soit engagé dans le cadre du
programme d'entretien ou bien au travers du programme d'aménagements, il
est indéniable que la part de financement qui lui revient, fait de la CDC une
force menante aux côtés d'autres financeurs (conseil départemental et,
s'agissant d'une emprise domaniale, l'ONF).

Nul doute, d'ailleurs, que l'ONF ait déjà proposé à ce sujet un
programme de travaux, en mesure d'assurer ensuite la mise en place et
l'entretien des équipements idoines.

Au demeurant, une étude du GIP *Littoral Aquitain* concernant la
réhabilitation de 5 sites d'accueil sur le territoire de de la *CDC des Lacs
médocains* prévoit la mise en place de toilettes sur ce site.

A quelques mois de la transition de la *CDC des Lacs
médocains* vers la *CDC Médoc Atlantique*, l'APLLO et ses adhérents sont
attentifs au moindre signal positif que devrait constituer cette évolution
politico-administrative. Or à ce jour, elle n'est perceptible pour le grand public,
essentiellement, que par quelques bribes "lâchées" lors de conseils
municipaux...

En cette période de construction budgétaire 2017, l'implication
sur ce dossier des élus de *Médoc Atlantique* serait un signal très fort pour les
habitants de la commune la plus "méridionale" de cette future CDC, montrant
par là que les kilomètres nous séparant de son futur siège ne constituent pas
un frein au traitement de dossiers locaux.

En espérant que cette requête recevra une réponse
satisfaisante pour les touristes comme pour les riverains, veuillez agréer
Messieurs les Présidents, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Alain CROMBEZ
Président de l'APLLO

Pour information :

- Mme la Conseillère départementale (canton sud-médoc)
- M. le Directeur régional de l'ONF
- M. le maire de Lacanau
- Adhérents de l'APLLO
- Résidents des abords du Lion
- association *Vive La Forêt*

...NOTRE ACTION...

Depuis plusieurs années, un riverain
du parking du Lion s'adresse aux
municipalités successives pour qu'y
soient installées des toilettes publiques,
répondant ainsi aux « besoins » croissants
des visiteurs ainsi qu'à un minimum de
règles de salubrité publique.
Cette fois, il met l'APLLO en copie.



Ce que nous avons fait :

- 1° - étude du sujet et échanges avec l'adhérent ;
- 2° - contact avec divers interlocuteurs institutionnels et mise en évidence des réels intervenants sur ce dossier technique : la mairie de Lacanau n'intervient pas directement sur ce genre d'aménagement ;
- 3° - rédaction d'une lettre aux présidents des deux CdC actuelles. En effet, au jours de la saisine, seule la CdC des Lacs Médocains est concernée mais les équipes des deux actuelles CdC travaillent sur le projet de fusion... d'où la double saisine ;
- 4° - mise en copie des autres partenaires financiers à ce genre de travaux : conseil départemental et ONF (car terrain domanial) ;
- 5° - attente d'une réponse à ce courrier...

L'ATELIER DE LA VACHE
OUVERT TOUTE L'ANNEE
à
LACANAU OCEAN
(N°13, avenue Henri Seguin ; 33680)
de Mardi au Samedi
- de 10h à 13h // de 14h à 19h -

réalise vos commandes
conçoit et fabrique
sacs ceintures accessoires
rénove vos objets en cuir
propose chaussons peaux bijoux

Contact : moulin-annuel@orange.fr
FreeCall : L'Atelier de la Vache
☎ 05 57 70 32 15

SDEI
ENDUIT & ISOLATION
DA COSTA salvador

06 64 27 22 59

2 impasse des embruns
33480 ST HELENE

LA COMMUNAUTÉ DES COMMUNES «MÉDOC ATLANTIQUE»

Partir à la rencontre de toutes les communes de Médoc Atlantique n'est pas chose aisée. Il a fallu plusieurs semaines de travail à notre bénévole pour parvenir à construire ce dossier.

Les maires des différentes communes (sauf exception, selon disponibilités) se sont prêtés à l'exercice et ont répondu aux trois questions d'APLLO Mag'... parfois longuement et parfois... laconiquement, selon leur inspiration du moment ! Saluons leur amabilité pour avoir pris de leur temps pour nous recevoir.

Bien qu'il s'agisse d'une première présentation de ce nouveau territoire et que l'espace disponible dans ces pages était contraint, il se dégage de cette première approche une double conséquence liée à la taille de cette future CdC... en fait une double «porosité» : porosité «inter-CdC» et porosité intercommunale. Pour le comprendre, il faut imaginer trois niveaux distincts de travail en commun.

En premier lieu, s'agissant des «frontières» de la CdC.

Nombre des élus mettent en avant de nécessaires «partenariats» (sous des formes diverses) à entretenir avec des communes, voire des CdC voisines. Un exemple évident est l'axe Le Verdon-Lesparre-Pauillac, pour ne citer que celui-là. Cette analyse est doublement confortée par la ré-

alité de la vie quotidienne (la logique du terrain) et par le caractère artificiel du choix du nouveau contour (le mariage de raison).

La deuxième approche s'entend à l'intérieur même de cette future CdC.

On l'imagine déjà, et cela est confirmé par certains élus, en raison de la taille et des différences, peu nombreux seront les dossiers qui pourront fédérer l'ensemble des communes et de leurs citoyens. Cela a été le cas, à trois, lors de la création de Médoc Océan : mais cela n'a pas été simple et cette réussite a reposé sur de nombreux facteurs tant techniques qu'humains. Donc, certains dossiers, ne concerneront que certaines communes de la CdC.

Mais, descendons encore d'un niveau.

Nous sommes habitués aux limites géographiques de notre commune. Mais on peut raisonnablement imaginer des logiques de territoires qui uniront ponctuellement autour d'un sujet tel morceau de telle commune avec tel autre etc (par exemple, le «plan plage», prérogative communautaire, concerne principalement les «morceaux de communes» implantées sur la côte).

Et c'est là que le rôle d'associations telles que l'APLLO prend toute sa dimension :

qu'il s'agisse de la taille nécessaire pour être crédible (plus on est nombreux mieux on est entendu... surtout quand «l'oreille» est loin !) que de rapprochement sur des sujets communs avec d'autres associations comparables à la nôtre.

Certes, il ne s'agit ici que d'une première approche. Laissons à nos élus le temps d'installer Médoc Atlantique (mais restons vigilants) : tous ont manifesté leur volonté «que ça marche»... sous réserve que les égos, les carrières ou les contingences politiques ne viennent pas troubler cette aventure.

A. Crombez

Médoc Atlantique : les chiffres

	POPULATION (source INSEE 2013 : http://www.insee.fr)	DISTANCE DE LACANAU en kms (viamichelin.fr)
LACANAU	4 617	
HOURTIN	3 424	24
SOULAC SUR MER	2 566	64
VENDAYS-MONTALIVET	2 509	44
CARCANS	2 351	12
SAINT-VIVIEN DE MEDOC	1 724	55
LE VERDON SUR MER	1 400	71
QUEYRAC	1 390	49
GRAYAN ET L'HOPITAL	1 305	56
JAU DIGNAC ET LOIRAC	1 028	55
NAUJAC SUR MER	954	34
VENSAC	950	50
TALAIS	712	61
VALEYRAC	542	52

Traduction concrète de ces distances par l'exemple en calculant le nombre de kilomètres parcourus pour réaliser les interviews de ce dossier.
 13 aller/retour depuis Lacanau : 1.254kms
 13 A/R Lacanau Océan-Lacanau Ville : 338kms
 TOTAL : 1.592kms

Médoc Atlantique... et les autres

Si vous désirez en savoir plus sur la mise en place des futures CdC de la Gironde, vous pouvez utilement vous reporter au «Schéma départemental de coopération intercommunale de la Gironde. Ce document peut être téléchargé sur le site internet de la préfecture de Gironde.

VENSAC

(propos recueillis par H-A M)



Jean-Luc PIQUEMAL, maire de VENSAC

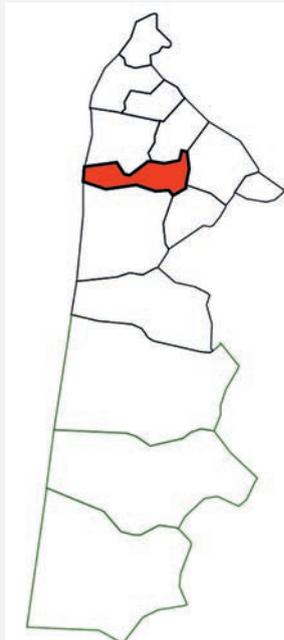
APLLO : Pouvez-vous nous présenter votre commune en quelques mots ?

Jean-Luc PIQUEMAL : Il s'agit d'une commune de 950 habitants pour une superficie de 3.200 hectares. Elle a la particularité d'offrir une forme toute en longueur avec une fenêtre sur l'océan de 2 km de large, juste au nord de Montalivet.

Vensac abrite une activité viticole (100 hectares de vignes). On y trouve les propriétés de l'extrémité Nord-Ouest des châteaux classés «Médoc». Je suis en revanche satisfait de faire un focus sur notre gestion communale rigoureuse. Depuis 2012, elle ne connaît aucun emprunt. L'endettement est de 0 euro par habitants avec une baisse des impôts de 8,5% depuis 10 ans.

APLLO : Comment vivez-vous l'intercommunalité actuelle et comment envisagez-vous la future grande CdC Médoc Atlantique ?

Jean-Luc PIQUEMAL : Avant, cela se passait bien et l'on va tout faire pour que ça se passe bien dans la nouvelle CdC. Il sera en revanche important de s'attacher à «tout lisser» s'agissant des postes de fonctionnement. On y travaille...

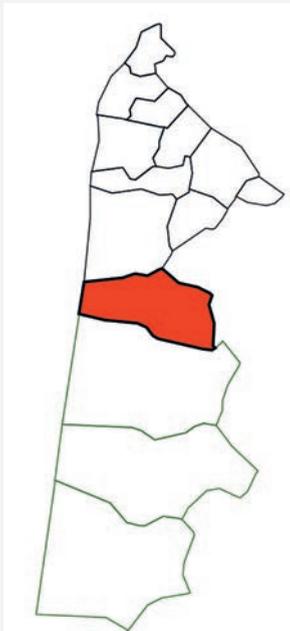


APLLO : Connaissez-vous Lacanau Océan ?

Jean-Luc PIQUEMAL : Quasiement pas !

NAUJAC SUR MER

(propos recueillis par H-A M)



APLLO : Pouvez-vous nous présenter votre commune en quelques mots ?

Jean-Bernard DUFOURD : La commune de Naujac a une superficie d'environ 99km² pour une population de 1.100 habitants. La municipalité cherche à dynamiser

l'activité économique et commerciale en développant le centre bourg.

Nous avons une façade sur l'océan : à ce titre nous avons la chance de bénéficier des meilleurs spots de surf ! Notre camping municipal, occupé à 70% par des *surf camps*, accueille une population de 2.300 personnes, principalement des Allemands, Hollandais, Belges et Anglais.

APLLO : Comment vivez-vous l'intercommunalité actuelle et comment envisagez-vous la future grande CdC Médoc Atlantique ?

Jean-Bernard DUFOURD : Le mariage de la CdC Pointe Médoc avec la CdC des Lacs Médociens est judicieux : en effet, nous effectuons un travail très similaire, notre gestion et les compétences des deux outils étant comparables.

APLLO : Connaissez-vous Lacanau Océan ?

Jean-Bernard DUFOURD : Je connais peu Lacanau. En effet,



Jean-Bernard DUFOURD, maire de NAUJAC

en raison de leur proximité, je vais plus facilement vers Hourtin et Lesparre.

L'été en revanche, il m'arrive d'aller jusqu'à Soulac ou Lacanau. L'image que j'ai de votre commune est celle d'une commune dynamique avec laquelle nous avons en parallèle la pratique du surf devenue une spécialité pour le tourisme.

TALAIS

(propos recueillis par Alain Crombez)

APLLO : Pouvez-vous nous présenter votre commune en quelques mots ?

Franck LAPORTE : La commune de Talais est une des deux plus petites de la future CdC avec ses 720 habitants environ. Au XIX^{ème} siècle, elle en comptait 800. On note cependant un renouveau puisque depuis les années 1950 on compte une hausse de 200 habitants dont plus de 100 nouveaux depuis les dix dernières années.

Quand l'histoire médiévale et «l'intercommunalité choisie» impactent un PLU...

Au Moyen-Âge Talais était une île, à l'instar de Jau-Dignac-et-Loirac ou Le Verdon. Cette singularité a favorisé une urbanisation concentrée : pas de hameaux épars. De nos jours, cela a donc facilité la rédaction de notre PLU. Ce dernier a été construit en commun avec Saint-Vivien en raison de caractéristiques voisines et de la bonne entente des deux maires : bureau d'étude unique, rapport de présentation et PADD communs, tout cela a généré des économies notables. En revanche, chaque commune a défini ses propres réglementations et sa cartographie.

Je pense que c'est une bonne alternative à ce penchant du législateur pour les PLUI⁽¹⁾. Un tel règlement à l'échelle de toute une CdC nierait les spécificités de chaque commune. C'est concevable pour des zones urbaines... à moins qu'il ne s'agisse, pour l'Etat, de reprendre la main sur l'aménagement de nos territoires. Avant fin mars 2017, les élus de Médoc Atlantique devraient voter le refus d'un PLUI commun à toute la CdC. Vous l'avez compris : je suis hostile à tout ce qui peut gommer nos spécificités... j'y reviendrai !

Quand les Hollandais ont dessiné notre territoire...

Nous devons notre paysage actuel à des travaux menés au XVII^{ème} siècle par des Hollandais commandités par les seigneurs locaux. En créant des «mattes» (polders locaux) ils ont permis d'assainir les marais et de créer de nouvelles terres cultivables, plantées de tamaris permettant de casser le vent, d'assécher la terre et de créer une biodiversité faunistique. Hélas, les générations successives n'ont pas profité de ce potentiel. Ces terres riches des mattes ont permis de grandes cultures, complétées, dans les marais, par des prairies abritant des élevages bovins ou équin... sans compter les vignes (qu'il s'agisse de « vins de sable » ou d'appellation «Médoc»).

Cependant, après une campagne d'arrachage des haies et de drainage des terrains, la vie a changé sur les mattes. Désormais seuls 3 ou 4 propriétaires cultivent de vastes champs, notamment de maïs, avec des rendements proches de ceux de la Beauce ! Quant au reste du territoire, il est consacré à un peu d'élevage dans la zone des prairies... là où elles ne sont pas abandonnées. Enfin, le sud-ouest de la commune abrite des tonnes à canards.

Quand un naufrage d'huîtres portugaises a des conséquences inattendues...

La seconde activité de la commune c'est l'huître, depuis 1868. A cette date, un bateau venant du Portugal s'est réfugié dans la tempête au large de Talais et a jeté sa cargaison : des naissains d'huîtres à destination de la Bretagne et d'Arcachon où l'élevage avait subi une forte mortalité. Finalement, leur voyage s'arrêtera à Talais ! Ce drame a permis de créer une double activité : la pêche et le traitement de l'huître. Ce traitement consistait en la récupération des grappes d'huîtres et leur transport jusqu'à un port ostréicole où les femmes «détroquaient» (détachaient et calibraient) avant envoi, pour affinage vers Arcachon et Marennes. Entre



Franck LAPORTE, maire de Talais

1870 et 1970 ce fut une activité essentielle qui employait jusqu'à deux femmes sur trois.

Hélas, à partir de 1970 le développement de « l'industrie sur l'eau » a porté un premier coup à cette activité : gel de 10.000ha entre Le Verdon et Jau avec droit de préemption du port de Bordeaux ; expropriation des parcs à huîtres ; creusement des passes de la Gironde et l'envasement subséquent ; création d'un appontement pétrolier et d'un pipeline vers Pauillac et Ambès ; construction d'un quai de 600m pour porte-conteneurs générant le détournement des courants et l'envasement de l'estran...

Le second coup est porté à la fin des années 1980 quand des scientifiques découvrent la présence de cadmium dans l'estuaire et donc dans les huîtres à un taux double de celui autorisé : alors que nous avions une quantité impressionnante d'huîtres à portée de main, nous ne pouvions plus en profiter... Cependant, l'espoir renaît. Il y a quelques années, des professionnels ont profité d'anciens marais salants pour faire de l'élevage de gambas sur les communes de St-Vivien et du Verdon. Ils ont

constaté que des huîtres, placées dans ces bassins, connaissent une croissance rapide. En 2009, j'ai proposé la création d'un groupe de travail pour faire profiter la CdC de cette potentialité : les résultats sont là. Même des huîtres du fleuve, placées dans ces bassins, sont « décontaminées ». Le 4 juillet 2014, le préfet a autorisé l'affinage sur trois mois dans 3.500 ha de marais jusqu'à Jau (marais existants et à créer). En 2016, au vu du bilan, un nouvel arrêté devrait permettre l'extension à 5 mois d'affinage et du prégrossissement.

Profiter des atouts...

L'enjeu pour la commune est donc d'essayer de faire vivre les habitants avec ces atouts que constituent ce qui reste de l'agriculture, ce renouveau de l'activité dans les marais, un peu de tourisme estival, un foncier bon marché attractif pour les jeunes comme pour les retraités, et la proximité de Soulac et de l'estuaire.

APLLO : Comment vivez-vous l'intercommunalité actuelle et comment envisagez-vous la future grande CdC Médoc Atlantique ?

Franck LAPORTE :

Ne pas subir...

Par principe, j'éprouve une totale hostilité envers les dispositions autoritaires de certaines lois de ces dernières années impactant les CdC. Il en est ainsi des PLUI ou des seuils minimaux en dessous desquels une CdC doit fusionner, sans tenir compte des spécificités locales. Tout cela participe à une volonté de faire disparaître, à terme, les communes. A titre personnel, je suis favorable à des regroupements choisis, sans contrainte et des «conventions de projets» entre communautés sur des projets bien définis. Il y a, par exemple, des liens logiques avec Lesparre et des possibilités de convention avec la CdC Coeur Médoc... je pense notamment à la piscine intercommu-

nale...

Le problème est que cette fusion obligatoire nous oblige à prendre « tout en bloc », sans mot dire.

Faire avec...

En créant Médoc Atlantique, nous avons choisi la voie la moins problématique. Nous sommes 11 et nos voisins n'étaient que 3 (Carcans, Lacanau et Hourtin) : il est plus facile de sauter ce petit pas. De plus, les compétences de nos CdC respectives sont similaires et nos fiscalités voisines. Enfin, nos deux présidents s'entendent bien...

Mais le faire bien !

Pour en revenir à mon idée du départ, je suis convaincu que ce nouveau cadre doit quand même permettre de développer des échelons de coopérations de niveaux différents, dans et en dehors de la future CdC. Je conçois que pour certains ce peut être considéré comme la création de « mille-feuilles » : je crois, au contraire, qu'adapter un cadre de gestion au niveau des besoins constitue la clé pour une appropriation de ces nouvelles structures par les populations.

Pour l'instant, je considère que nous avons arrêté un dispositif provisoire, avec un siège à Soulac et une annexe à Carcans. Cela peut évoluer dans le futur : Hourtin, par exemple, par sa «centralité» pourrait accueillir un siège unique... On verra, à l'usage, après quelques années de pratique...

APLLO : Connaissez-vous Lacanau Océan ?

Franck LAPORTE : Oui, je connais Lacanau Océan pour ses qualités et ses défauts ! Je connais notamment ses inquiétudes relatives à l'érosion ayant moi-même participé à des réunions du GIP Littoral Aquitain au cours desquelles ont été évoqués les scénarios de relocalisation...

(1) Plan local d'urbanisme intercommunal



CABIREAU IMMOBILIER

Une invitation à vivre autrement !

05 57 70 57 68

contact@cabireau-immobilier.com
cabireau-immobilier.com

2 Av. Maréchal des Logis Garnung
33680 Lacanau-Océan

FNAIM

ALTERNATIF

COIFFURE MIXTE

12 rue Caupos - 33680 - Lacanau ville - 05 57 70 50 49

www.alternatif.coiffure.fr

JAU-DIGNAC ET LOIRAC

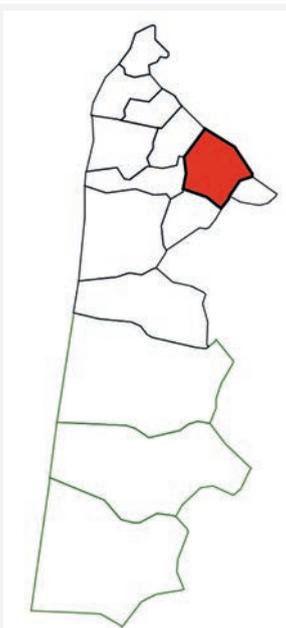
(propos recueillis par H-A M)

APLLO : Pouvez-vous nous présenter votre commune en quelques mots ?

Gilles COUTREAU : Pour qui n'est pas habitué, le patronyme de notre commune peut paraître curieux. En fait, c'est le fruit de notre histoire : 3 noms pour 3 villages très anciens datant de 50 ans avant notre ère. A l'époque chacun d'eux est bâti sur une butte entourée de marécages, avec chacun son église, mais l'ensemble forme déjà une seule communauté. Géographiquement, ces trois paroisses forment un triangle avec en son centre un espace asséché plus tard, appelé... le Centre ! A la Révolution ces trois paroisses sont réunies en une seule commune avec un unique maire. C'est pour mieux marquer cette unité, qu'une église est construite en 1844 en ce «centre» et que les 3 autres sont détruites (mais leurs cloches sont remontées ensemble dans le clocher unique). Attention, ceci n'est qu'un bref résumé : le plus simple est de venir visiter notre commune !!!

De nos jours, elle est composée de 1.029 habitants dont 15% sont en résidence secondaire. L'urbanisation se concentre sur les villages, la commune étant soumise à loi Natura 2000, la loi Littoral et Allur.

Les gens y recherchent la proximité de la nature, la pratique de la chasse, de la pêche et la cueillette des champignons. En outre, l'océan n'est qu'à 15km. Ces atouts, en revanche, peuvent être considérés comme le fruit d'un relatif isolement : au sein du Médoc nous sommes situés entre 2 départements. Découvrir Jau-Dignac-et-Loirac se mérite !



Et il y a de quoi : en guise d'atouts, on peut citer une partie du port de la Goulée et le vieux port de Richard, des carrelets et son fleuron, le phare de Richard avec un musée. C'est le second site le plus visité après celui de Cordouan... En outre, témoignage de ce passé très riche et ancien, il ne faut pas oublier un site de fouilles - fermé depuis - (des pièces sont au Musée d'Aquitaine) mais dont une représentation a été reconstituée et se visite. Et ce n'est pas tout : nous avons aussi plusieurs chemins de randonnées...des festivals l'été dont à la mi-juillet «la nuit des carrelets» : un son et lumière avec musique et artistes (dans les carrelets).

APLLO : Comment vivez-vous l'intercommunalité actuelle et comment envisagez-vous la future grande CdC Médoc Atlantique ?

Gilles COUTREAU : Je suis très confiant dans la future CdC avec une seule restriction : le nom même de Médoc Atlantique pourrait ne faire penser qu'à l'océan

et aux vignobles. Il convient de ne pas oublier l'estuaire. J'espère que la mutualisation du tourisme mettra en valeur notre arrière-pays et l'un de ses atouts, le phare de Richard. Je pense vraiment que cette mutualisation du tourisme nous fera rentrer dans le XXI^{ème} siècle pour se faire connaître.

S'agissant du développement de la commune, la CdC Pointe Médoc a déjà permis l'amélioration des accès routiers et des chemins de randonnées (voire leur création). Je souhaite que la nouvelle CdC se



Gilles COUTREAU, maire de Jau-Dignac et Loirac

plonge dans l'étude d'un ponton. Selon moi, passer de 11 à 14 communes n'est pas un problème : la taille reste humaine. En revanche, j'espère que malgré la diversité des tailles de ses membres, Médoc Atlantique sera à l'écoute de toutes les communes quelle que soit leur taille.

APLLO : Connaissez-vous Lacanau Océan ?

Gilles COUTREAU : Dans les années 70, j'y venais parfois avec un cousin qui faisait du surf. J'espère que la nouvelle CDC sera pour moi une occasion de redécouvrir la commune de Lacanau et sa station balnéaire.

Praticienne en
Réflexologie
Massage Bien-être

Sylvie Lahondère

à domicile

06-79-13-02-99

www.wix.com/sylvialahondere/reflexologie
22, avenue du Général Leclerc - 33680 Lacanau-Océan

Dominique LABAT
CENTRE REPARATION

Tôlerie - Peinture - Mécanique toutes marques
Agent Citroën - Vente V.N. - V.O.
Station Service

Carrosserie - Mécanique - Dépannage 24/24

2, avenue de Bordeaux
33680 LACANAU-VILLE

☎ 05 56 03 50 40
Fax 05 56 03 53 12

Entreprise Générale d'Electricité
électro-ménager - télé - antenne
photovoltaïque - climatisation

SARL JEANJEAN

14 avenue du Lac
33680 Lacanau

tél./fax 05 56 03 52 37
jeanjean.sarl@orange.fr

LE VERDON

(propos recueillis par Alain CROMBEZ)



Jacques BIDLUN, maire du Verdon

APLLO : Pouvez-vous nous présenter votre commune ?

Jacques BIDLUN : La commune date de 1874, année de la scission d'avec Soulac. Elle compte environ 1.400 habitants et presque 50% de résidences secondaires. Elle dispose d'équipements permettant l'accueil de 5.000 personnes pendant la saison estivale. L'activité touristique constitue notre principale ressource depuis la cessation d'activités du port de commerce. Notre commune est en souffrance économique.

Le port... à nouveau !

Cependant, il existe un espoir de renouveau. Dès janvier 2017, la société SMPA hérite de toute l'activité containers du Verdon à Bordeaux. La SNCF met en place deux liaisons par jour vers Bordeaux pour atteindre trois dès septembre 2017.

Le classement en zone franche, son tirant d'eau qui permet d'accueillir tous types de bateaux font que notre port est reconnu d'intérêt national.

Au final, on devrait voir une répartition des compétences : à Pauillac, l'accueil des grands bateaux de croisière (après construction d'un embarcadère) et au Verdon le terminal de conteneurs de tout le sud-ouest (T.C.S.O)

Toujours le tourisme...

Par le passé, l'activité du port était consacrée à l'huître. Désormais, le

vieux port héberge un village d'artistes et des guinguettes. En outre, un train touristique transporte chaque saison plus de 10.000 passagers entre Le Verdon et Soulac. La vedette «La Bohème» permet aux nombreux touristes d'accéder à Cordouan. Le Musée du Phare de Grave est une des pièces maîtresses de notre patrimoine terrestre.

Une nécessaire complémentarité...

On ne peut faire vivre une commune à l'année en se reposant sur l'activité de quelques uns pendant quelques mois... Le projet de développement de la commune repose donc sur un pilier dynamique mais saisonnier (le tourisme de mai à octobre) mais aussi sur les promesses de l'aménagement portuaire, pouvant générer des emplois à l'année.

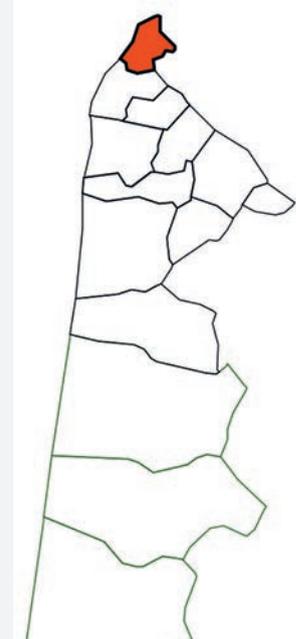
APLLO : Comment vivez-vous l'intercommunalité actuelle et comment envisagez-vous la future grande CdC Médoc Atlantique ?

Jacques BIDLUN : On ne la vit pas encore. Ce que je vois déjà c'est que la commune va perdre 35.000 euros de revenus issus de la taxe de séjour qui jusqu'ici lui revenait et qui, désormais, sera récupérée par la nouvelle CdC.

Ce qui est aussi regrettable, c'est la «marche forcée» qu'il nous faut subir ; cette urgence dans la mise en œuvre. Ce n'est déjà pas facile pour chaque maire de comprendre en détail toutes les modifications qu'engendrera cette fusion, il leur faut ensuite tout réexpliquer à leurs équipes municipales ; tout cela dans un temps très contraint.

En tout cas, ce qui est sûr, c'est qu'on ne va pas gagner d'argent ! Au final, ce qu'il faut retenir c'est que cette nouvelle CdC ne doit pas nous empêcher de travailler transversalement avec d'autres acteurs locaux et pas seulement autour du tourisme...

En effet, nous n'avons pas cherché cette nouvelle intercommunalité : on nous y a poussé. Notre village «vit en paix» avec une équipe communale en place depuis 2008, ré-



élue avec 77% des voix en 2014. Ici, pas de politique : tout le monde travaille pour une bonne gestion de la commune. Notre choix premier était le statu quo.

Enfin le moindre mal a été de se tourner vers les Lacs Médocains en raison de sujets communs tels que le tourisme ou l'érosion marine.

J'ajouterai que cette intercommunalité devrait utilement être complétée d'un conseil de développement qui nous permettra de travailler avec la CdC Cœur du Médoc car notre site portuaire nous tourne naturellement vers Lesparre et Pauillac.

C'est pourquoi, il conviendra que toutes les futures décisions «dimensionnantes» prises par Médoc Atlantique intègrent la question portuaire.

APLLO : Connaissez-vous Lacanau Océan ?

Jacques BIDLUN : Oui bien sûr. Je connais «la Nord» comme «la Sud»... mais hors saison ; à l'exception du Lacanau Pro, bien sûr auquel j'ai déjà assisté.

Permettez-moi de conclure en disant que l'économie touristique ne fait pas vivre une population entière à l'année. Il faut donc travailler à élargir cet espace touristique qui, quoi que l'on dise et que l'on fasse, dépend essentiellement du soleil et des vacances scolaires.

QUEYRAC

(propos recueillis par H-A M)



Véronique CHAMBAUD, maire de Queyrac

APLLO : Pouvez-vous nous présenter votre commune en quelques mots ?

Véronique CHAMBAUD : C'est un village de 1.377 habitants implanté dans une zone agricole. Le paysage se compose principalement de vignobles, de prairies et de forêts.

La commune abrite aussi des zones humides protégées par la loi Natura 2000 et que l'on peut découvrir à bicyclette grâce à un réseau de pistes cyclables.

En complément, dans cet environnement préservé, où se côtoient viticulture, élevage bovin, sylvicul-

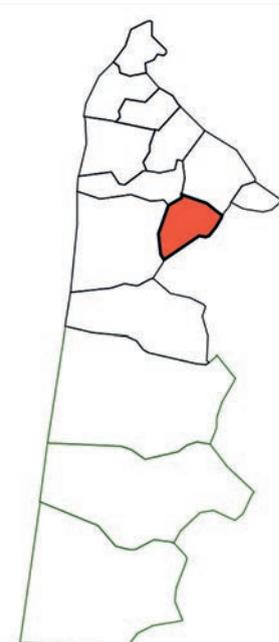
ture et pêche j'ai le projet de développer deux boucles pédestres : il s'agirait d'une grande boucle pour les marcheurs et une petite pour les familles avec des planches sur la faune, la flore, les vignes et l'élevage, ainsi que des plateaux où des jeux pourront être pratiqués par les enfants.

APLLO : Comment vivez-vous l'intercommunalité actuelle et comment envisagez-vous la future grande CdC Médoc Atlantique ?

Véronique CHAMBAUD : Pour nous, cette grande CdC constituait une réelle inquiétude. En effet, Queyrac n'a d'ouverture ni sur l'océan ni sur l'estuaire. Notre caractéristique purement «terrienne» nous tournait plus logiquement vers Lesparre ; la crainte étant d'être «noyés» au sein de communes plus vastes ayant une activité touristique marquée et principalement tournées vers la plage.

Cependant, Messieurs Peyrondet et Sabarot se sont montrés attentifs à nos inquiétudes de petites communes de campagne et ont apaisé nos doutes.

La commission Tourisme au sein



de la future CdC et l'office du tourisme Médoc Océan nous laisse entrevoir beaucoup d'espoir sur la mise en valeur de Queyrac par une meilleure visibilité.

APLLO : Connaissez-vous Lacanau Océan ?

Véronique CHAMBAUD : Oui, je connais depuis des années la commune de Lacanau.

(NDLR : notre « journaliste bénévole » vous invite à aller visiter la cave coopérative d'Unimedoc proche de Queyrac !)

VALEYRAC

(propos recueillis par H-A M)



Jean-Louis BRETON, maire de Valeyrac

APLLO : Pouvez-vous nous présenter votre commune en quelques mots ?

Jean-Louis BRETON : Je suis le maire d'une commune rurale de 1.227 hectares tournée vers la viticulture. C'est une terre d'AOC avec des crus réputés tels que les

châteaux Bourdieu et Rousseau Sipian.

Nous nous trouvons ici sur un site très ancien, datant de l'époque gallo-romaine. En témoigne, notre très belle église romane comportant 3 nefs, de beaux vitraux et 2 cloches placées dans un clocher à double cadran.

Valeyrac dispose d'une halte nautique au port de la Goulée. C'est ce qui reste d'une activité autrefois très intense : c'était un port ostréicole et de pêche bénéficiant du transport fluvial. Le train eut, hélas, raison de ces activités... mais les cabanes subsistent.

C'est aussi une commune en zone Natura 2000 dont le paysage est marqué par 4km de digues, côté estuaire, protégeant des inondations un arrière-pays composé de prairies et de marais.



APLLO : Comment vivez-vous l'intercommunalité actuelle et comment envisagez-vous la future grande CdC Médoc Atlantique ?

Jean-Louis BRETON : La CdC est

un « plus » : elle nous a permis d'effectuer des travaux tels que l'aménagement du port de la Goulée en halte nautique de 48 places ainsi que la création de chemins de randonnée.

La CdC actuelle a donc été un bien-

fait pour notre commune. Nous en espérons autant de la future, notamment une meilleure visibilité de notre commune au sein de l'office du tourisme Médoc Océan.

APLLO : Connaissez-vous Laca-

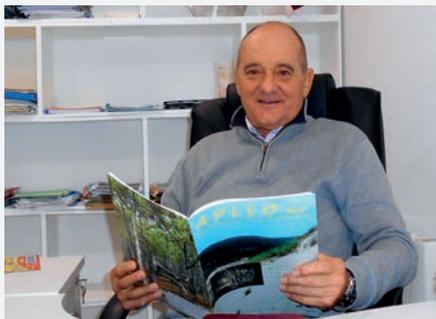
nau Océan ?

Jean-Louis BRETON : Je n'en connais que la renommée. J'y suis allé une fois, pour une réunion de l'office du tourisme et me suis promené sur le front de mer.



VENDAYS-MONTALIVET

(propos recueillis par H-A M)



Jean-Antoine TRIJOLET, 1^{er} adjoint

APLLO : Pouvez-vous nous présenter votre commune en quelques mots ?

Jean-Antoine TRIJOLET : La station de Montalivet créée au début du XX^{ème}, comme beaucoup, s'est développée après 1936 et les congés payés..... par des médocains, en recherche de loisirs de proximité, qui y ont construit des cabanes. Les Bordelais, eux, préférant Soulac ou encore Lacanau, plus proche.

Vendays-Montalivet a toujours été une seule commune. A l'instar de Lacanau ou de Carcans qui ont leur station balnéaire (Lacanau Océan ou Carcans Plage), Vendays a Montalivet, composée de 80% de résidences secondaires. La plupart de leurs propriétaires étant des personnes extérieures à la commune.

Vendays-Montalivet compte 2.500 habitants : 1.700 à Vendays et 800 à Montalivet. Il faut noter que de plus en plus de personnes vivent à Montalivet : de 250 il y a 25 ans,

nous sommes passés à 800 actuellement. Quant à l'été, la population monte à 42.000. Cependant, au-delà de ce caractère saisonnier, il est important de préciser que nous disposons d'un marché à l'année qui, l'été, ouvre tous les jours avec plus de 230 exposants.

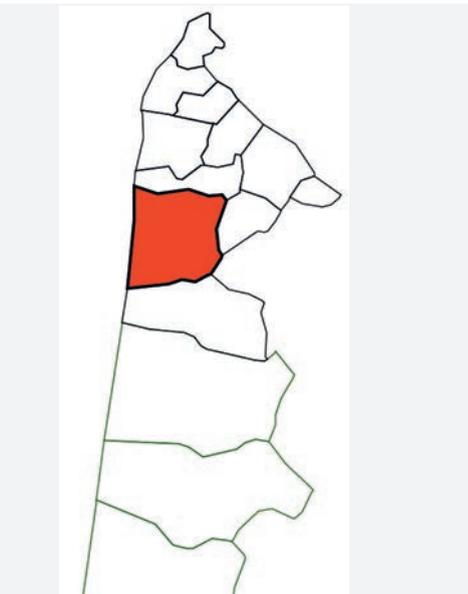
Le développement de la station est marqué par la nature et... le naturisme ! Nous offrons aux visiteurs un camping municipal, un surf camp...ainsi qu'un camping apprécié des naturistes, le CHM de « Monta » non loin de l'Euronat de Grayan.

APLLO : Comment vivez-vous l'intercommunalité actuelle et comment envisagez-vous la future grande CdC Médoc Atlantique ?

Jean-Antoine TRIJOLET : Je place beaucoup d'espoir en la nouvelle CdC dont j'espère un fonctionnement plus participatif et démocratique. Je formule le vœu que l'on puisse débattre et construire des projets communs.

Notre commune ne souhaite pas bloquer des dossiers mais simplement poser des questions et avoir des explications. Nous voulons faire avancer les choses et qu'au-delà de ce « mariage forcé » Vendays puisse voir dans cette nouvelle CdC un outil plus constructif.

J'ai néanmoins quelques petites inquiétudes s'agissant de l'EPIC (NDLR : office du tourisme Médoc



Océan), sachant qu'il y aura deux pôles et nous au milieu : l'un au nord avec Soulac et l'autre au Sud avec Lacanau.

Nous ne voulons pas « compter les points » ni perdre la main sur des outils propres à nos villages... Il sera donc important de veiller au respect des spécificités de chacun.

APLLO : Connaissez-vous Lacanau Océan ?

Jean-Antoine TRIJOLET : Oui . comme tout le monde, j'y ai séjourné.

J'y ai fait des stages jeunesse et sport à l'UCPA pour des préparations à Cap 33. J'ai aussi travaillé 4 ans à Bombannes.

Enfin, je fus responsable du service des sports au Conseil Général, désormais Conseil Départemental. On peut donc dire que je connais « un peu » l'Océan !

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC

(propos recueillis par H-A M)



Jean-Pierre DUBERNET,
maire de St-VIVIEN DE MÉDOC

APLLO : Pouvez-vous nous présenter votre commune ?

Jean-Pierre DUBERNET : Saint-Vivien de Médoc est une commune qui connaît une croissance régulière de sa population : 1.360 habitants en 2008 et 1730 en 2016, dont 60% de retraités qui viennent de toute la France.

Cette attractivité s'explique par les services que nous offrons ici à l'année. Bien sûr, je peux citer des commerces mais aussi nombre de professionnels de santé, tels que médecins, kinésithérapeutes, infirmières, podologues, orthophoniste, pharmacie, dentiste, bureau CAF et, sous peu, une ostéopathe qui va bientôt s'installer.

Malgré tous ces services, les taxes augmentent peu : en 2015, seulement d'1%. Ceci n'empêche pas le dynamisme : nous avons accompli la réfection du centre bourg ; quant à notre port, il reçoit de plus en plus de plaisanciers et 3 restaurants y sont implantés, tout en restant un endroit sauvage. C'est cette alchimie qui est recherchée et en fait une halte très prisée.

Notre commune est très vivante : en témoignent nos 27 associations. Saint-Vivien vit pour et avec les associations. Cette convivialité

prend toute sa mesure à l'occasion de diverses manifestations : certaines très anciennes telles que le marché du mercredi, régionalement connu et qui débuta à la fin du XVIII^{ème} siècle comme marché aux bestiaux ; d'autres plus traditionnelles telles que notre fête foiraine, ou le concours d'attelage ; et une autre plus atypique telle que la course de tracteurs tondeuses !!!

L'ancienneté du marché témoigne de la longue histoire de la commune. Ainsi l'église possède une abside du XII^{ème} siècle (dotée d'un clocher très haut, refait en 1957).

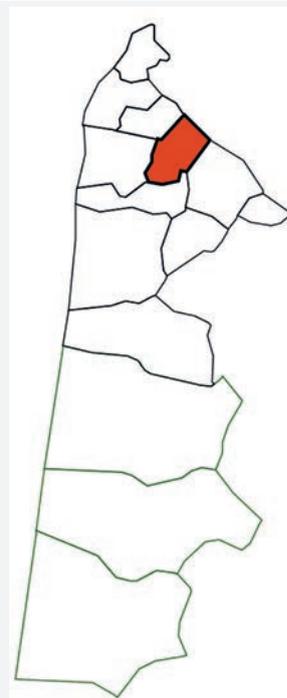
Hélas, notre histoire a connu quelques revers : ainsi Saint-Vivien n'est plus le chef lieu du canton et certains de mes prédécesseurs ont laissé partir le collège ; quant à l'hôtel des impôts, il est désormais à Soulac.

Nous ne baissons cependant pas les bras : Saint-Vivien a gardé sa propre école et ses 119 élèves : nous ne nous sommes pas mis en RPI (NDLR : regroupement pédagogique intercommunal) comme par exemple nos voisins de Ven-sac, Tallais et Grayan.

APLLO : Comment vivez-vous l'intercommunalité actuelle et comment envisagez-vous la future grande CdC Médoc Atlantique ?

Jean-Pierre DUBERNET : Pour moi, le travail en commun n'est pas nouveau. Déjà en 1987, je représentais la commune au sein du district (ancêtre de la CdC) qui regroupait déjà les 11 communes du nord médoc. En faisaient partie MM. Xavier Pintat, Serge Laporte et moi-même.

En 2008, à nouveau élu, je participe à la CdC Nord Médoc et participe désormais à l'élaboration de



cette nouvelle CdC Médoc Atlantique.

Je ne me fais pas de souci : nous avons les mêmes orientations pour faire avancer ce projet. Il n'y a pas de «couac». Les compétences des 2 CdC actuelles sont proches et nous devrions facilement arriver à un consensus. Plus précisément nous nous attachons à parfaire l'organisation : l'office du tourisme à Lacanau avec une antenne à Soulac et la CdC à Soulac avec une antenne à Carcans.

APLLO : Connaissez-vous Lacanau Océan ?

Jean-Pierre DUBERNET : OuiToute ma famille est originaire de Maubuisson, Arcachon et... Lacanau Océan ! Je suis né en 1947 à Maubuisson, j'étais à l'école primaire à l'Océan en 1955. Mon activité professionnelle m'a ensuite fait voyager. Finalement, je me suis installé à St-Vivien en 1981 mais j'ai toujours de la famille et des amis à Lacanau Océan.

Christophe Bernier
Agent Général d'Assurances
www.swisslife.fr

Assurances Dommages
Habitation - Immeuble - Bailleur privé
Locaux professionnels
Auto - Moto - Loisirs - Protection Juridique

SwissLife

SwissLife

Retrouvez-nous à Lacanau:
7, avenue de la Libération, 33680 Lacanau Ville
Tél. 05 56 03 59 95 - Fax 05 56 03 56 94
christophe.bernier.ag@swisslife.fr

Le Charlot
BRASSERIE CAFE BURGER
Lacanau Océan - 06 59 32 95 95

GRAYAN ET L'HÔPITAL

(propos recueillis par H-A M)



Serge LAPORTE, maire de Grayan et l'hôpital

APLLO : Pouvez-vous nous présenter votre commune en quelques mots ?

Serge LAPORTE : La commune de Grayan et celle de l'Hôpital fusionnent à une date comprise entre 1801 et 1804. C'est le 30 mai 1804 qu'est nommé le maire des deux communes réunies. Grayan garde son église et la mairie. L'Hôpital garde sa chapelle.

Grayan et l'Hôpital est une commune rurale, forestière et touristique située à 4 km environ de l'océan. On compte 1.300 habitants l'hiver et environ 12.000 en période estivale.

Sur les 4.500 ha de superficie, la moitié est propriété communale.

Nous avons une façade de 7 km sur l'océan, avec deux fenêtres touristiques :

la 1ère au sud : c'est Euronat, le plus vaste centre naturiste d'Europe, implanté sur 335 ha avec 1.200 chalets, un centre de thalasso, une piscine chauffée et couverte, une salle polyvalente, etc.

Le contrat avec la commune est régi par un bail à construction d'une durée de 99 ans à compter de 1975. Euronat génère d'importantes recettes pour la commune grâce à la taxe de séjour.

La seconde fenêtre est la plage du Gurp avec le camping municipal (2 étoiles, 1.000 emplacements) implanté sur 24 ha et fréquenté à 80% par une population européenne.

En janvier, une course de motos comptant pour le Championnat de France des courses de sable est organisée sur le site du Gurp.

Les marcheurs et les cyclistes peuvent trouver leur bonheur en allant découvrir la Pointe de la Négade, cap situé entre les grandes plages du Gurp et de l'Amélie.

APLLO : Comment vivez-vous l'intercommunalité actuelle et comment envisagez-vous la future grande CdC Médoc Atlantique ?

Serge LAPORTE : Nous attendons beaucoup de l'office de tourisme intercommunal. Entre autres choses, il faut convaincre nos compatriotes, à commencer par les Bordelais, de venir découvrir nos attraits touristiques. Cet office est basé à Lacanau mais il va devoir « vendre » l'intérieur des terres. En d'autres termes, promouvoir la ruralité, pas seulement le tourisme atlantique.

S'agissant du fonctionnement de la future CdC, nous devons travailler au développement de notre territoire. Ensemble, il sera plus facile et possible d'apporter des solutions à nos problèmes communs. Il y aura des questions à régler, notamment



les compétences optionnelles qui existent sur nos 2 CdC actuelles. Nous aurons entre 12 et 24 mois pour définir leur avenir dans « Médoc Atlantique ». Par exemple, le fonctionnement de la surveillance des plages est différent dans les 2 CdC actuelles : nous devons donc trouver une solution commune.

Quant à la voix de chacun, il est important qu'elle soit entendue et prise en considération lors la rédaction du règlement intérieur.

APLLO : Connaissez-vous Lacanau Océan ?

Serge LAPORTE : Non, je ne connais pas suffisamment Lacanau Océan mais je pense que la fusion des CdC va permettre aux uns et aux autres de découvrir toutes les communes de notre nouveau et beau territoire.

CONCEPT PISCINES D'AQUITAINE
 Créateur Piscinier
 Garantie décennale
Michel COMPAIN
www.construction-piscine.com
 Médaille "Piscine de Bronze 2000 et SPA d'Argent 2004"
 3, avenue des Clématites "Longarisse" - 33680 LACANAU - Tél./Fax 05 56 03 02 95 - Port. 06 08 31 02 15



HOURTIN

(propos recueillis par H-A M)



Jean-Marc SIGNORET, maire de HOURTIN

APLLO : Pouvez-vous nous présenter votre commune en quelques mots ?

Jean-Marc SIGNORET : La commune d'Hourtin dont je suis le maire fait partie des plus grandes communes de France : 23 000 hectares.

Même si elle est ancienne (sur un chemin de Compostelle), Hourtin est principalement connue par son ancien centre de formation de la Marine («LE» CFM), établi là en 1916. 2000 appelés s'y succédaient tous les mois, certains s'y sont mariés et d'autres sont revenus à la retraite : c'est un peu grâce au CFM que Hourtin est connue hors de nos frontières. Depuis, ce centre a fermé : il en reste un grand espace à aménager. C'est un dossier... complexe.

Notre commune est ancienne. Certes, notre église Sainte-Hélène dans sa forme actuelle ne date que du XIXe siècle. Mais il faut remonter en 1609 : cette année-là, une paroisse voisine de Hourtin, Sainte-Hélène-de-l'Étang, demande l'autorisation au duc d'Épernon de déplacer son église et en 1628 elle est reconstruite dans le hameau de Hourtin, à l'emplacement que nous connaissons.

À l'intérieur de l'édifice, on peut voir la statue monolithe de la Vierge à l'Enfant, qui témoigne de l'ancienneté et des changements de lieux de culte sur la commune et qui porte encore aujourd'hui des traces de polychromie.

La vie de la commune est bien sûr marquée par la proximité du lac que nous partageons avec nos voisins de Carcans : on peut y pra-

tiquer voile, ski nautique, pêche... Mais Hourtin ce sont des marais et des espaces naturels que nous souhaitons préserver. Ce sont aussi des espaces forestiers. À ce titre, l'aspect forestier constitue un volet non négligeable dans la gestion de notre commune qui dispose de 4200 hectares de bois. En ce sens, mon expérience professionnelle m'est utile et me permet de m'impliquer personnellement dans ce dossier afin d'essayer de faire rentrer de l'argent dans les caisses de la commune grâce à une saine gestion de la ressource. Les incendies de 1949 et les tempêtes récentes nous ont montré l'intérêt de diversifier les exploitations : l'idéal c'est 2/3 de petits bois (25 ans maxi) et 1/3 de gros bois (pour les charpentes par exemple). Par cohérence, je travaille avec l'ONF avec qui nous essayons de partager cette même vision de la gestion de la forêt.

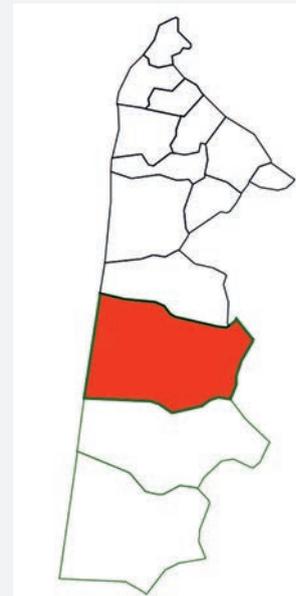
Pour être complet, parlons de tourisme : Hourtin n'a pas l'attrait de Carcans ou de Lacanau (pas de grande zone de baignade, pas de parking... ni de sanitaires !). Nous essayons quand même de profiter de ce que nous avons. Nous voulons développer des infrastructures entre le port et Lachanau : parkings, sanitaires, pour rendre viable d'attractivité de ce spot de Kyte surf. En outre, nous nous projetons sur le futur avec le plan local d'urbanisme pour faire un camping municipal et un golf, vers le port.

APLLO : Comment vivez-vous l'intercommunalité actuelle et comment envisagez-vous la future grande CdC Médoc Atlantique ?

Jean-Marc SIGNORET : Pour que la CdC des Lacs Médocains fonctionne, il aura fallu attendre que MM. Birot, Sabarot et David insufflent volonté et cohérence grâce à leur bonne entente.

Une situation complexifiée...

Pour la future CdC Médoc Atlantique il aurait fallu laisser aux maires un peu plus de temps jusqu'à la fin du mandat : la difficulté est d'y aller



«à marche forcée».

Son fonctionnement me paraît, en outre, plus compliqué. Ses compétences seront, en effet, plus élargies. Pour ne citer que la problématique de la gestion de l'eau : c'est un dossier complexe à uniformiser, et donc, à intégrer : syndicats, régies, délégations de service public... Le budget doit être distinct... Quid de la répartition ? Quid des choix à faire, des priorités à décider ? Pour cette raison il est encore plus important que les responsables de cette CdC aient la volonté de travailler ensemble et pour le bien commun. Le pire serait de voir émerger des contingences personnelles, d'égos ou de « carrière » ou encore des postures d'ordre politique en son sein.

Nombre d'autres questions demeurent...

Comment faire des économies ? La masse salariale de la CdC devra augmenter mais de combien ? Les 14 maires auront-ils chacun une compétence avec une vice-présidence ? Le but n'est-il pas de mutualiser et réduire les dépenses ? Or si les compétences sont éparpillées, les dossiers risquent de voir allonger leur temps de traitement. Certes il convient de s'entraider mais il ne s'agit pas que les trois nouveaux soient les « dindons » de la farce.

Une question de fond m'interpelle aussi. Des élus sont déjà remer-

ciés avant la fin de mandat, car le nombre de place est restreint à 14 communes : or ils ont été élus par le peuple en 2014 : ce choix unilatéral de l'État pose quand même question...

Une nécessaire évolution...

J'espère que nos statuts ne sont pas figés dans le marbre. A titre d'exemple, il n'est pas inconcevable d'envisager que le siège, actuellement excentré à Soulac, soit un jour recentré géographiquement.

En outre, l'avenir de la CdC doit aussi se voir dans une transversalité vers Lesparre, vers tout le Médoc !

Un atout :

le successeur de Médoc Océan...

Le futur EPIC Médoc Atlantique sera très important pour la gestion d'un tourisme varié, profitant de la diversité des communes qui composeront la CdC. Chaque commune a un visage différent et donc une offre touristique différente, et donc tournée vers une clientèle différente... sans parler de l'influence que constitue la proximité ou l'éloignement de Bordeaux Métropole.

APLLO : Connaissez-vous Lacanau Océan ?

Jean-Marc SIGNORET : Oui, je connais assez bien !

Dans ma jeunesse, j'ai travaillé pour une entreprise du bassin (Van Cuyck) à des défrichements pour la MIACA. Il s'agissait concrètement d'assurer l'implantation des lotissements du Golf. D'autres chantiers m'ont conduit à travailler sur le front de mer pour les constructions de l'Océanide (à l'époque : Malardeau), en forêt pour certaines pistes cyclables comme celle des Baïnasses jusqu'à Talaris. A mon compte, j'ai aussi travaillé sur le chantier du «village-cheval Pierre Durand».

Désormais, en tant qu'élu de la CdC je peux mieux connaître les gens... et, quand j'ai le temps, je retourne me promener sur le front de mer.

05 56 26 48 40
lacanauoptique@yahoo.fr
www.optiquelacanau.fr

Ouvert toute l'année
du mardi au samedi
10h - 13h & 15h - 19h
7/7 en juillet - août 10h - 19h30

Optique
Lacanau Océan

Optique - Solaire - Lentilles - Produits lentilles - Réparations - Basse vision

Le Bateau-atelier

1 avenue du lac
33680 Lacanau
05 56 03 58 50
contact@le-bateau-atelier.com
www.le-bateau-atelier.com

CARCANS

(propos recueillis par H-A M)



Patrick MEIFFREN, maire de CARCANS

APLLO : Pouvez-vous nous présenter votre commune en quelques mots ?

Patrick MEIFFREN : La commune est ancienne. Nous sommes sur le chemin de Saint Jacques de Compostelle, notre église Saint Martin est un ancien prieuré fondé en 1099. Au XIII^{ème} une paroisse fut érigée. Elle conserve une statue de Saint Jacques en costume de pè-

rin datant du XII^{ème} siècle. L'église actuelle a été construite en 1870 dans le style néogothique.

Un centre...

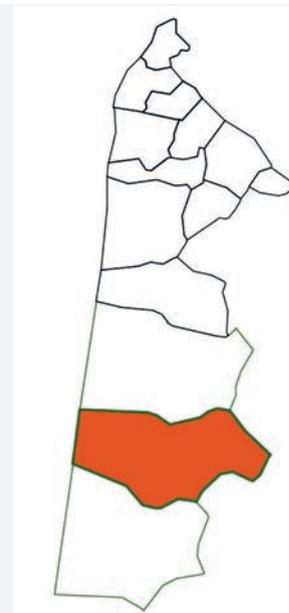
Carcans est une commune très étendue mais dotée d'un centre bourg avec une vie permanente et une population qui y est concentrée.

Cette réalité a facilité nos efforts d'aménagements des quatre routes d'entrées de bourg : l'idée était que, quel que soit le chemin d'où l'on vient, on arrive sur une entrée accueillante.

Néanmoins, le fait de vivre sur une commune très étendue pose des problèmes de réseaux à étendre et entretenir (surtout d'eau) jusqu'à tous les villages et écarts.

... et deux gros «écarts»...

Car, au-delà de ce bourg, nous avons aussi des écarts, dont Maubuisson et Carcans Plage. Maubuisson est une citée lacustre située sur le sud du lac entourée par



d'immenses zones humides et de marais qui hébergent une grande zone floristique et faunistique, refuge pour les oiseaux migrateurs... mais aussi pour les pêcheurs et chasseurs !

Plus à l'ouest : Carcans Plage. Grâce au SIEM⁽¹⁾, Carcans plage va bénéficier de l'enfouissement

de tous ses réseaux. Débutés en 2015, les travaux vont continuer en 2017. Nous en profitons pour re-travailler la voirie, les trottoirs, les stationnements et la circulation aux normes PMR⁽²⁾.

Pour résumer, je dirais que Carcans cherche à aller vers une modernité tout en préservant son patrimoine naturel et ses traditions.

APLLO : Comment vivez-vous l'intercommunalité actuelle et comment envisagez-vous la future grande CdC Médoc Atlantique ?

Patrick MEIFFREN : J'ai vécu la CdC actuelle depuis son démarrage. De 2002 à 2008 ce n'était pas facile... Puis à partir de 2008, ça s'arrange notamment grâce à la création en 2010 de l'office de tourisme intercommunal (Médoc Océan). Il a été un projet fédérateur.

De plus, les plans plages, notamment, nous ont appris à travailler ensemble et à penser intercommunalité.

La future Cdc Médoc Atlantique a un territoire tellement vaste qu'il faudra la bonne volonté de tous pour trouver des sujets fédérateurs ou qui puissent satisfaire tout le monde.

Pour le tourisme et l'aménagement

du territoire (compétence obligatoire) il faudra se parler sans détour, ni inhibition afin de mieux se développer. En ce sens, l'EPIC Médoc Atlantique pourra être un levier pour tous, comme Médoc Océan l'avait fait en son temps pour la Cdc des Lacs Médocains. Chacune de nos 14 communes a des atouts qui devront servir de moteurs et pas de freins.

En revanche, on peut déjà envisager un dossier très compliqué : la compétence de l'eau, car nos communes ne sont pas au même régime. De plus, certaines communes n'ont pas de forage et s'alimentent chez des «voisins» .Or tous les contrats devront être uniformisés rapidement. Là est le vrai challenge à court terme de la future CdC.

En revanche nous avons bon espoir qu'elle fonctionne bien... sous réserve qu'elle laisse ouvertes des passerelles transversales nécessaires vers d'autres intercommunalités, vers Lesparre, siège de la sous-préfecture, vers Bordeaux...

Après tout, c'est possible de travailler ensemble malgré nos différences : pour preuve, nous sommes déjà réunis autour du projet de parc naturel régional qui regroupe tout le Pays Médoc.

APLLO : Connaissez-vous Lacanau Océan ?

Patrick MEIFFREN : Je connais, j'y suis déjà allé. Et pour cause, je suis membre du golf de l'Ardilouse !!! D'ailleurs, quand j'y retourne, c'est principalement pour le golf.

Personnellement, je pense que c'est très bien que Lacanau Océan se soit développé avec une vraie vie de village à l'année. C'est une grande chance pour ses habitants : à Carcans plage ce n'est pas le cas car tout ferme de novembre à avril ; nous n'y avons pas d'école..

Cette vitrine, qu'est votre agglomération, offre des retombées sur les communes aux alentours. C'est important aussi pour nous. En terme d'image, ce qui a été fait ces dernières années en concertation avec les commerçants est de bon goût et agréable. J'aime m'y promener... malgré les parkings payants : après tout, lorsque vous allez à la Métropole vous payez aussi. Alors ça ne me dérange pas de payer quand je vais à l'Océan.

C'est l'aménagement de son front de mer qui en fait une vraie station balnéaire. En ce sens, la question de l'érosion est un vrai sujet. Aujourd'hui nous pouvons peut-être en retarder les conséquences par les travaux entrepris... l'avenir nous le dira.

(1) syndicat intercommunal d'électrification du Médoc

(2) personne à mobilité réduite

PIZZA AU FEU DE BOIS
30 ANS DE QUALITE - PRIX
LE GANION
PENSEZ À COMMANDER
06 30 99 68 44

Bernard RENE
CHAUFFAGE SANITAIRE ZINGUERIE ENERGIES RENOUVELABLES
15 bis rue Léon Dominique - 33680 Lacanau-Océan
☎ : 05.56.03.12.98 ☎ : 06.07.52.47.72
euribernardrene@wanadoo.fr

Régis DEMANES Artisan
ABATTAGE ELAGAGE
Couverture
Maçonnerie
Charpente
17 résidence Océane - 33680 Lacanau Océan
Tél. 05 57 70 05 75 - Fax : 05 56 03 18 64 - Port. 06 80 68 81 12
SIRET 332078010500034

LOUT VINS
Vignobles Lascoux
FRONSAC & BORDEAUX
Propriétaire récoltant depuis 1920
Vente Directe du Producteur
Dégustation Gratuite - Sélection Grands Crus
Livraison Gratuite sur Lacanau toute l'année
Face au Manège à Lacanau Océan
Tel : 05.57.84.72.16. 06.70.70.46.18.

SOULAC SUR MER



Xavier PINTAT, maire de SOULAC

APLLO : Pouvez-vous nous présenter votre commune en quelques mots ?

Xavier PINTAT : Située entre l'estuaire de la Gironde et l'Océan Atlantique, Soulac-sur-Mer, qui passe de 3.000 habitants l'hiver à près de 50.000 en période estivale, est une commune à forte identité patrimoniale.

Cela se traduit, bien entendu, par la présence de la Basilique Notre-Dame de la Fin des Terres, classée au Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'UNESCO au titre des chemins de Saint-Jacques de Compostelle mais aussi par notre circuit de villas classées comprenant plus de 500 maisons.

C'est également un patrimoine naturel riche de par sa diversité rare et quasi-unique

(7 kms de plage, forêts de pins et de chênes verts, marais, zones humides, sentier dunaire...).

S'agissant des projets et sans rentrer dans les détails de l'action communale quotidienne, le dossier majeur, mené parallèlement au traitement de la problématique de l'érosion marine, qui va occuper l'actualité Soulacaise des prochains mois reste la réhabilitation de notre Front de Mer.

APLLO : Comment vivez-vous l'intercommunalité actuelle et comment envisagez-vous la future grande CdC Médoc Atlantique ?

Xavier PINTAT : L'actuelle communauté de communes de la Pointe du Médoc fonctionne depuis de nombreuses années, puisqu'elle est l'héritière d'un district intercommunal. Les élus de la Pointe du

Médoc ont tous la culture collective du travail communautaire, au service du territoire et ses habitants.

Quant à la fusion annoncée entre les Lacs Médocains et la Pointe du Médoc, je crois pouvoir affirmer que, passé un état de circonspection consécutif à l'adoption de la Loi NOTRe, l'ensemble des élus des deux territoires ont choisi d'envisager cette fusion comme une opportunité, comme un atout pour les générations futures. J'en veux pour preuve l'implication, l'attention et les discussions constructives en vue de la constitution d'un Office de Tourisme Intercommunal. Bien évidemment, confronté à l'immensité du territoire et la nécessité de réaliser des arbitrages, l'avenir et les prochaines discussions s'annoncent animées, mais toujours dans un respect mutuel. Je reste convaincu que les élus du territoire parviendront à dépasser ces interrogations et à s'entendre sur un pacte de gestion au service d'un projet de territoire, unique en France métropolitaine.

APLLO : Connaissez-vous Lacanau Océan ?

Xavier PINTAT : Bien sûr je connais Lacanau Océan pour y avoir été à plusieurs reprises notamment lorsque j'étais Député du Médoc, mais aussi à titre personnel pour rendre visite régulièrement à l'un de mes très proches parents, ancien président de l'APLLO, Jean-Claude LESMONIE.

A l'invitation de Laurent PEYRONDET, j'ai encore pu apprécier les nombreux atouts de Lacanau Océan l'été dernier à l'occasion du Médoc Océan Lacanau Pro.

APLLO : Le public est-il autorisé lors des réunions du conseil communautaire, à l'instar des réunions des conseils municipaux ?

Xavier PINTAT : Bien évidemment et comme le prévoit le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), les séances du conseil communautaire sont et seront pu-



bliques, donc accessibles à tous les citoyens, dans le respect du principe démocratique de transparence de la vie publique locale. La Communauté de communes de la Pointe du Médoc a pour habitude d'annoncer les séances publiques du conseil communautaire par voie de presse (Journal Sud-ouest et Journal du Médoc)

APLLO : Ces réunions du conseil communautaire auront-elles toutes lieu à Soulac ?

Xavier PINTAT : Il est indéniable que la future intercommunalité s'étendra sur un vaste territoire de 1.000 km². Conscient de cet état de fait, les élus de la communauté de communes des Lacs Médocains et de la Pointe du Médoc ont, d'un commun accord, convenu que les réunions des conseils communautaires auront successivement lieu dans chaque commune de manière tournante. Ce principe de rotation des lieux de réunion, déjà en vigueur dans la Communauté de communes de la Pointe du Médoc, perdure depuis sa création originelle en 1992 sous forme de District.

Par ailleurs, les élus ont conjointement décidé de maintenir une annexe administrative dotée de compétences importantes sur la commune de Carcans, à l'endroit de l'ancien siège, pour préserver le lien de proximité avec la partie Sud

du territoire indispensable à une bonne gestion de la vie locale.

APLLO : L'APLLO a envoyé deux courriers à la CdC Pointe Médoc. La première, co-signée avec *Vivre à Soulac* était de pure présentation. En revanche, la seconde (envoyée conjointement à la CdC des Lacs Médocains) concernait un sujet particulier relatif à l'aménagement sanitaire d'un parking ONF (parking du *Lion*), dans le cadre du Plan plage 2017 : l'APLLO peut-elle s'at-

tendre à une réponse ?

Xavier PINTAT : Nous avons effectivement connaissance de ce projet et j'ai été sensibilisé par les élus des Lacs Médocains sur les résultats de la récente étude de faisabilité menée en partenariat avec le GIP Littoral Aquitain et l'ONF pour la réorganisation des plans plages sur le territoire littoral et lacustre des Lacs Médocains. Ce dossier sera étudié de manière impartiale au même titre que les autres au

regard des compétences que souhaitent exercer la future communauté de communes « Médoc Atlantique ».

Une fois ces discussions achevées, les services communautaires et moi-même seront en mesure de vous répondre de manière précise et argumentée mais pour l'instant cela me semble prématuré compte tenu de l'état de nos réflexions, qui restent embryonnaires, sur le fonctionnement de la future intercommunalité.

LACANAU

(propos recueillis par N. Giré)



Laurent Peyrondet, maire de Lacanau

APLLO : L'APLLO a rencontré les maires des communes des deux CdC. Certains élus mettent en avant des axes naturels tels que Le Verdon-Lesparre-Pauillac d'une part et Lacanau-Bordeaux, d'autre part. Cette CdC Médoc Atlantique est-elle un mariage du cœur ou de la raison ?

Laurent Peyrondet : Au départ, nous n'étions pas hostiles à une fusion « horizontale » avec nos voisins de la Médullienne. Eux ne partageaient pas cette envie, et il faut être deux pour se marier. Avec nos amis de la Pointe Médoc, nous partageons beaucoup de problématiques, la première d'entre elles est le littoral. Et puis nos compétences de départ sont très proches, ce qui rend la fusion plus facile. Quand ils ont proposé un rapprochement avec nos Lacs médocains, nous n'avons pas tardé à accepter. C'est finalement un mariage du cœur et de la raison. Une Communauté de communes n'est jamais totalement homogène, c'est ce qui fait la richesse de la coopération.

APLLO : L'Office du tourisme de

Lacanau, reconnu pour son travail au sein de la CdC des Lacs Médocains pourrait avoir un pouvoir accru au sein de la nouvelle CdC en matière de promotion et de développement du tourisme « océanique ». Dans ce cas, ne risque-t-on pas de favoriser l'image de Lacanau uniquement « station balnéaire » au détriment de Lacanau « pôle de développement économique » ?

Laurent Peyrondet : L'Office de tourisme de Lacanau travaille actuellement avec les deux Communautés de communes et les autres Offices de tourisme constitués sur le futur rapprochement. Médoc Océan ne va pas s'étendre mais créer un nouveau projet avec ses voisins pour que chacun puisse bénéficier du savoir-faire des autres. Chacun arrive avec ses compétences, son passé, et les spécificités de son territoire. Le nouvel Office va avoir la chance de pouvoir communiquer sur un territoire très complet, intégrer 100 km de littoral mais aussi l'estuaire, les vignes... Cette attractivité touristique bénéficiera à l'économie locale. Et ce ne sera au détriment d'aucun autre secteur de développement. Pourquoi s'en priver ?

APLLO : Cette fusion ainsi que l'évolution des pouvoirs qui seront dévolues aux CdC constituent un changement notable dans notre paysage administratif. Le secret de la réussite d'une telle réforme réside dans son appropriation par le plus grand nombre. Sur le prin-

cipe « la nouvelle CdC c'est aussi celle des citoyens », l'APLLO et *Vivre à Soulac* ont adressé un courrier commun l'été dernier aux présidents des actuelles CdC afin de montrer que nous cherchions à mieux nous connaître au-delà des frontières communales. Que pensez-vous de cette initiative ?

Laurent Peyrondet : Les coopérations intercommunales ne vont faire que s'étendre en France dans les prochaines années. Le paysage institutionnel va dans ce sens, et ça ne s'arrêtera pas. Les questions d'aménagement du territoire doivent s'étudier à l'échelle du bassin de vie et pas seulement de la commune. Vos associations ont raison de se saisir de la question intercommunale, tant le fonctionnement est souvent aussi important que compliqué. Nous restons aussi très attentifs à la concertation de proximité avec les riverains et les conseils de quartier qui nous font remonter au quotidien les sujets qui les préoccupent.





Pour compléter ce dossier, il nous paraissait intéressant d'obtenir un point de vue complémentaire, celui de Pascale GOT(), en sa double qualité de députée de la 5ème circonscription et de conseillère départementale de la Gironde. Pour nos lecteurs et adhérents, nous sommes allés à sa rencontre.*

La nouvelle CdC Médoc Atlantique à travers la vision de Mme Pascale GOT - Députée

Mme GOT nous a fait part de sa vision concernant les nouveaux regroupements des communautés de communes, en abordant à la fois les points forts et faibles de ces restructurations administratives et géographiques. La circonscription dont elle est élue couvre, entre autre, le territoire de la nouvelle CdC Médoc Atlantique.

Propos recueillis le 15 octobre 2016 par X. SOINARD

APLLO : Quelle est votre vision quant aux restructurations des CdC ?

Quel en est l'intérêt pour le développement économique ?

Pascale GOT : Il faut déjà rappeler que la restructuration des régions était intéressante pour créer une force de frappe économique puissante. D'un point de vue économique, je crois qu'il faut savoir agir à une échelle plus pertinente, avec des forces mieux mutualisées, pour avoir un impact plus fort sur le plan européen et sur le plan mondial. Cela met aussi en connexion tout ce qui peut être recherche, formation, finances, développement économique sur des secteurs qui ne sont pas uniquement fléchés sur le plan national.

On peut donc avoir une dynamique économique régionale qui peut être à mon avis un bon support.

Ce souci de mutualisation peut être un des signes forts de l'organisation territoriale de ce début du XXI^{ème} siècle. C'est par le prisme de l'économie que le concept de mutualisation prend tout son sens.

En ce qui concerne les communautés de communes, elles ont montré leur intérêt depuis de nombreuses années maintenant et je n'entends pas beaucoup de

critiques concernant ces organisations.

Il est vrai qu'en France nous avons toujours la peur de la nouveauté, mais les communautés de communes ont montré qu'elles pouvaient exister tout en conservant la spécificité de chaque commune les composant.

Le regroupement des communautés de communes s'insère dans la logique d'autres structures comme celles des SCOTs, (Schéma de Cohérence Territoriale), PLUIs (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) qui existent déjà au niveau territorial et à l'échelle des groupements de communes. Cependant, je regrette que, dans ce processus, on ait raisonné plus en terme de distance géographique que de projet. Il aurait fallu prendre un peu plus de temps pour considérer les projets à partager territorialement parlant et il y aurait eu alors des unions mieux adaptées et plus spontanées que certaines ne l'ont été.

APLLO : Cette mise en place de nouvelles structures a-t-elle été difficile ?

Pascale GOT : Il est vrai que, si l'on donne trop de temps pour réformer, on a du mal à franchir le cap. Ce temps relativement

court pour cette réorganisation a ébranlé presque tout le monde. Mais aujourd'hui, passé le temps de la nouveauté et des premières réactions, je constate que les réunions s'organisent afin de se mettre d'accord sur les nouveaux fonctionnements. Dans le Médoc, toutes les communes se préparent et commencent déjà à définir et synthétiser des objectifs. C'est finalement un avantage, car cela a obligé les municipalités à définir une feuille de route commune sur des grands objectifs structurants. Et cela aidera peut-être à arrêter certaines gestions au fil de l'eau, qui ne prennent pas assez en compte l'aménagement territorial.

On rejoint là l'intérêt de la mutualisation, notamment celle des équipements. Y a-t-il besoin partout de stades de foot, de structures redondantes ? Ne faut-il pas plutôt favoriser des pôles communs d'attractivité ? Et la mise en œuvre de cette mutualisation n'est pas une perte d'identité pour les communes. Chaque commune garde sa spécificité, mais elles doivent mettre en œuvre des travaux en commun dans les domaines de la culture, des réseaux de médiathèques, avoir une politique jeunesse co-développée, définir une politique

environnementale et développer de nombreux projets dans les secteurs économiques où la mutualisation est la bonne échelle pour une communauté de communes.

APLLO : Pour les communes, n'y-a-t il pas un risque de perte de pouvoir ou d'identité ?

Pascale GOT : La difficulté reste au niveau de la notion de pouvoir. Mutualiser et parfois avoir un seul Président pour le regroupement de deux ou trois anciennes Communautés de Communes peut faire craindre à certains élus qu'ils resteraient un peu sur la touche. Il ne faut pas raisonner à travers le seul prisme du pouvoir, mais en terme de services d'intérêts généraux à apporter à la population.

APLLO : Les nouvelles CdC vont-elles générer de nouveaux projets, réaliser des économies d'échelle ?

Pascale GOT : Il faut maintenant mettre en place une politique de contrats d'objectifs pluriannuels qui n'existait pas jusqu'à présent. Certains pensent que cela se fait à marche forcée, mais les élus ont une grande force d'adaptation ainsi qu'une volonté d'agir et de produire dans ce cadre nouveau qui les interpelle. Les communes ont des besoins financiers et certaines sont dans le cadre d'un déficit qui les met à l'épreuve. Cela fait beaucoup de choses qui arrivent ensemble. Cependant les élus sont dans la réaction et non pas dans une opposition systématique.

Concernant les économies d'échelle, je suis dubitative pour la région, car l'ampleur géographique et l'administratif sont tels en France que les économies d'échelle vont se faire dans un

laps de temps beaucoup plus long que ce que l'on imagine. En ce qui concerne les intercommunalités, cette économie est plus réaliste.

APLLO : Comment se sont impliquées les communes pour l'élaboration des nouvelles CdC ?

Pascale GOT : Le Préfet a fait d'abord une cartographie de propositions. Tous les éléments de la consultation ont eu lieu. La proposition a été transmise aux CdC et il y avait une commission départementale dans laquelle siégeaient les élus. Ce que je constate, c'est qu'il n'y a pas eu de réelles contre-propositions collectivement travaillées; c'était une faiblesse. Le travail collectif a eu des difficultés à se faire et le manque de temps n'en est pas la raison. Le raisonnement a été surtout de dire : *«je ne veux pas de cette autre commune»*, que de dire : *«j'aimerais bien être avec celle-là dans une logique de projet»*.

Quand il n'y a pas de contre-proposition portée par un territoire, à un moment donné, il faut trancher. Cela a été le rôle du Préfet.

APLLO : Certaines communes n'ont-elles pas exprimé des craintes ?

Pascale GOT : La peur de la perte de la notion de commune me semble surprenante, car en se regroupant à travers de plus vastes CdC, chaque commune s'ouvre sur un champ de possibilités plus étendues et un champ d'opérations plus vaste. Il faudra un jour analyser la façon dont ce travail de regroupement de CdC a été traduite dans les faits. L'analyse est importante pour savoir si la coproduction va être posée et suivant quel axe.

La coproduction touristique, beaucoup entendue, pour la nouvelle CdC «Lacs et Pointe» est-elle la seule et unique coproduction qu'il faudrait avoir ?

APLLO : Avec un centre administratif qui se trouverait à Soulac, Lacanau sera-t-elle délaissée ?

Pascale GOT : J'ai le sentiment que la mutualisation, même dans une seule configuration de CdC, est faite sur de grands objectifs. Lacanau ne va pas perdre, son CCAS, son état-civil, ses objectifs de services publics de proximité. Il est question de dire quelle est la stratégie territoriale que nous partageons, quels sont les objectifs que nous pouvons mettre en commun, et quels sont les outils que nous pouvons déployer. Tout ne passera pas nécessairement par un travail collectif. Les communes auront encore des choix à réaliser par elles-mêmes.

Lacanau et Soulac se trouvent toutes les deux au bout de la nouvelle CdC. Raisonne-t-on par distance géographique ou par les hommes qui représentent ces points de chute ?

L'acceptation par l'usager passera aussi par les propos que tiendront les représentants de la CdC. Si un maire crie *au loup* et vit mal le regroupement, alors les habitants vont avoir tendance à le suivre. La crainte est communicative. Le positif doit être expliqué. Il appartient aux représentants d'expliquer et de donner la vision positive de l'évolution administrative. C'est la responsabilité des élus en place d'accompagner ce changement.

(*) Pascale GOT est à l'origine de la proposition de loi n°3959 de juillet 2016 - Adaptation des territoires littoraux au changement climatique

les «amis de l'océan...»

...ce sont aussi les membres de l'association des propriétaires de chalet et de mobile home du camping jardins du littoral (A.P.C.M.H. JARDINS DU LITTORAL) !

Ça bouge au camping municipal «les jardins du littoral» du Huga – vigilance orange !!!!



Le camping municipal «Les jardins du littoral» implanté dans la zone d'activité du Huga dispose à ce jour de 183 emplacements (102 emplacements payants attribués aux clients particuliers pour y installer leur propre chalet ou mobile home, 20 autres loués à des commerçants de Lacanau afin d'héberger leurs saisonniers, 32 emplacements gratuits équipés de mobile homes pour recevoir les gendarmes et 40 places gratuites pour les maîtres-nageurs, ONF). Depuis 12 ans (durée du bail), le camping municipal est géré sous le régime d'une régie indirecte (gestion par un privé). En effet, la municipalité de l'époque avait fait le choix, en l'absence de l'établissement d'un cahier des charges bipartite, de ne plus assurer la gestion directe du camping.

Le maire actuel tend à changer la donne en reprenant les rênes du camping, en instaurant, après l'élaboration d'un audit **gardé secret**, une régie intéressée pour une durée de cinq ans (personne rémunérée par la commune et intéressée sur les locations estivales). Un projet d'extension du camping est déjà à l'étude, le PLU vient d'être revisité pour la circonstance.

Seulement voilà, rien n'est si limpide, cette reprise devra se faire en partenariat avec l'association des propriétaires de chalet et de mobile

home créée le 29 février 2016 (annonce n° 664-page 42 du JO du 12/03/16) en la circonstance. En effet, même si l'idée est pertinente, de nombreuses étapes et paramètres sont à prendre en compte (remise aux normes...

désignation d'un régisseur...élaboration des nouveaux contrats...création de nouveaux emplois...prévision d'une fermeture annuelle du camping malgré la présence de saisonniers employés sur la station balnéaire...fonctionnement en période et hors période estivale...application du nouveau cahier des charges...et surtout prise en compte des suggestions des résidents).

À ce jour, la mairie semble agacée lorsque les administrateurs de l'association précisent que le financement de ce camping repose uniquement sur le paiement des locations de terrains alloués aux propriétaires et aux commerçants (plus de 305.000 euros, locations estivales incluses). Bien que disposant d'un directeur de cabinet, chargé de la communication, les échanges sont aujourd'hui, au point mort....Elle devra donc, dans le cadre du renforcement de sa politique de proximité, développer sans relâche, son sens de la communication.

Nous remercions monsieur le président de l'Aplo de son soutien associatif.

Le conseil d'administration de l'APCMH

AG 2017

Soeur Anne ?

Lors de l'assemblée générale 2016 de l'APLLO en avril 2016, des questions avaient été posées par écrit au maire afin de ne pas monopoliser le temps de parole.

Lors de la réunion publique de printemps 2016 relative au compte-rendu d'activité 2014-2016 un série de questions avaient été posées concernant le fonctionnement du fonds de dotation *Lacanau Durable*.

Promis : dès que nous avons les premières réponses, nous vous en tiendrons informés !

**DES MAINTENANT,
RETENEZ LA DATE :**
**l'assemblée générale de
l'APLLO se tiendra le lundi
Pâques.
Le lundi 17 avril 2017 à 9h
soyez avec nous en la salle
L'escoure !**

...NOTRE ACTION...

Crèche



Elle devait ouvrir «dans l'année» (voir document ci-contre). Dès 2014, pourtant, le «pain de sucre» avait été prestement détruit : l'abattage des arbres avait été plus que rapide ; le sable rapidement évacué. «L'année» en question est écoulée. La dune a-t-elle été sacrifiée en vain ?



La maison du commandant... et ses environs



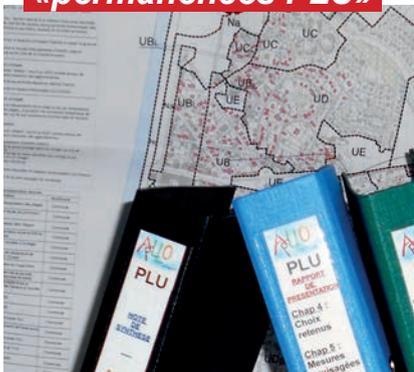
Une sorte «d'Excalibur» a été

vue pendant quelques jours sur la plage centrale (photo). Questions de béotien... Est-ce le genre de sculpture qui pourrait naître des futures «forges» du Moutchic ? Une «résidence d'artiste» est-elle aussi un atelier ? Le travail du métal se fait-il en silence : qu'en sera-t-il de

l'actuelle quiétude à quelques mètres de là, en bordure d'une roselière fréquentée par cygnes, promeneurs et pêcheurs ? Un projet médico-social est devenu médico-socio-culturel. Est-ce que le volet médico-social avance avec mêmes vitesse et vigueur que le volet culturel ?

PLU

«permanences PLU»



Le projet de plan local d'urbanisme suscite nombre de questions voire d'inquiétudes. Dans le cadre de sa mission d'information, l'APLLO a organisé des «permanences PLU» afin que les adhérents puissent consulter les documents idoines, questionner, échanger, se conseiller...

inquiétudes et interrogations



Exemple d'inquiétude : celle des riverains d'un futur projet immobilier de 120 logements proche d'un mur soutenant une dune... leur bien sera-t-il préservé ? Le risque a-t-il été évalué ?

Autre exemple d'inquiétude... des habitants du sud de

l'agglomération...

La «pénétrante sud» est annoncée comme voie de desserte et sécurité vers *Le Lion*. N'y a-t-il pas risque, dans quelques années de voir un déclassement de zone boisée permettant une urbanisation nouvelle sur ses bords ?

Si ce n'est pas le cas, pourquoi le classement en deux zonages distincts, au nord de la voie ?

Exemple d'interrogations : «si, sur le plan, ma maison est marquée de bordures rouges, qu'est-ce cela signifie ?»

Le prochain numéro de la revue fera une large part au PLU.

Inséré dans ce numéro : le feuillet d'adhésion 2017. N'attendez pas l'AG pour le remplir ! Afin de faciliter le travail de notre trésorière, merci de le compléter au plus tôt et de l'envoyer accompagné du règlement.

Cotisations 2017

L'APLLO fera-t-elle encore son marché ?

En juillet dernier, nous étions heureux de renouer avec une vieille tradition de l'APLLO : la présence au marché estival. Ce fut l'occasion d'échanger avec les curieux, de découvrir des adhérents, de parler des petits et grands sujets marquant la station... autrement que par mail !

Après deux semaines consécutives de présence sans encombre à des emplacements désignés par l'autorité en charge, il nous a été demandé de rédiger une demande officielle à notre maire : ce qui fut fait par lettre déposée en mairie le **29 juillet**.

Or à ce jour, aucune réponse ne nous a été apportée.

De fait, sans autorisation expresse, et ne voulant pas occuper l'espace public sans autorisation, nous ne pouvons



plus rencontrer nos adhérents «sur le terrain».

Espérons que cette situation préjudiciable ne perdurera pas !

A défaut, il nous restera, la solution des *RDV* de l'APLLO que nous avons initiés en juin dernier en «envahissant» certaines terrasses, prêtées gentiment par des commerçants locaux.

Le forum des associations

Si, si : nous y étions... même si certains médias locaux ne l'ont pas remarqué !



Comme chaque année, l'APLLO était présente au forum des associations : grande fête de tous ceux qui donnent de leur temps au profit de tous ; l'occasion aussi d'échanger avec nos homologues des autres associations canaulaises. Ce jour là, nous avons pu remettre un cadeau à notre 500^{ème} adhérente. Encouragements à poursuivre : à ce jour, vous êtes plus de 530 à nous faire confiance.

Envie de participer à l'aventure ? Venez donc rejoindre Marie-France, Nathalie, Shanti, Yannick, Didier, Didier, Xavier, Juan, Philippe et Alain au sein du Conseil d'administration de l'APLLO !

Le programme ? un peu de votre temps et beaucoup de satisfaction ;-)

REJOIGNEZ-NOUS !

Tout Lacanau Océan à 30km/h ?

30 km à l'heure tout le temps et dans toute l'agglomération de l'Océan ?

Ce sujet a été évoqué lors d'une réunion publique tenue le 27 octobre au soir, relative à l'aménagement des rues Perpère et Pierre Durand. Répondant à un riverain proposant la mise à 30 à l'heure des deux rues, Monsieur le maire «aurait» évoqué l'idée d'une limitation à 30 km à l'heure pour toute la station... C'est un vieux sujet porté par certains membres d'un conseil de quartier, ne résidant pas à l'année à Lacanau Océan. Bien sûr, il y a des endroits de

la station où le volume de piétons en proximité de chaussée nécessite de tels aménagements (ou d'autres, tels que voies piétonnes ou semi-piétonnes) : on pense bien sûr, aux rues proches du front de mer...

Est-ce qu'une application aussi radicale est motivée par une recrudescence d'accidents ?

Sommes-nous prêts à franchir un tel cap et le supporter sans rechigner (faites le test... sur toute l'agglomération, pendant toute une journée) ? Voilà autant de questions que l'on peut se poser. Affaire à suivre...





Dans chaque numéro d'Aplo Mag', **Shanti Thiru** s'entretient avec un amoureux de Lacanau Océan, né hors de France. Cette fois, nous partons à la rencontre de Simone.

Simone

«Avec le vent d'ouest, écoutez la vouloir (*)»

Nombreux sont ceux qui aiment Lacanau et beaucoup y sont venus par amour. Et quoi de mieux que d'y revenir ensuite chaque année, pour partager les plaisirs des couchers de soleil, l'odeur des embruns et le contact des vagues ?

Parfois cependant, la vie est cruelle et peut nous priver des êtres les plus chers, mais perdurent les liens tissés au fil des années avec l'Océan. Tel est le cas pour Simone, une Belge vive et pétillante qui depuis plus de 40 ans revient chaque été à Lacanau.

«C'est mon mari, mon marin, c'est Wim qui m'a fait découvrir Lacanau» raconte Simone. «Nous habitons la Belgique et passions nos vacances au bord de l'océan à Lacanau. J'ai vécu avec lui des moments formidables. Cela a continué avec mes huit enfants, que j'ai tous adoptés. C'est en grande partie grâce à eux que j'ai rencontré d'autres vacanciers ou des Canaulais avec qui je suis maintenant amie. Au fil de ces années, ces amitiés se sont renforcées et venir régulièrement à Lacanau est indispensable. Cela fait partie de ma vie».

«Pour moi, la plage, ce n'est pas

que le maillot de bain, c'est aussi la combinaison en néoprène» plaisante Simone. «J'aime l'Océan, pour sauter dans les vagues. C'est une sensation inouïe et toujours merveilleuse. A ce moment là, je ne pense à rien. Je vis un moment de bonheur tout simplement. Mon esprit et mon corps ont besoin d'être en pleine conscience avec la mer. Je sens la mer et la mer me sent».

Un moment de silence suit. Le salon est ouvert sur le jardin et quelques bruits de grillons se font entendre. A l'ombre de la pièce, la chaleur se fait douce et l'ambiance calme laisse défiler les souvenirs de Simone.

«Je vis ici des moments magiques depuis plus de quarante ans avec l'Océan» reprend-elle.

«Quand je pense aux Canaulais, je trouve qu'ils ont beaucoup participé à la sauvegarde de la plage, particulièrement lorsqu'il y eut ce grand phénomène d'érosion. Beaucoup de gens ici sont respectueux de la nature et sont engagés dans sa protection. Je connais même quelqu'un qui s'est gravement blessé en nettoyant bénévolement les plages.»

«En fait, presque tout me plaît



à Lacanau Océan. Je trouve les gens vraiment très gentils.»

«Bien sûr, il y a de grandes plages en Belgique, mais je n'aime pas y aller, car elles sont assez sales et polluées. Ce n'est pas seulement une question de climat. A Lacanau, c'est un plaisir de marcher pieds nus sur le sable. Le seul reproche à faire à Lacanau, ce sont les chiens et l'incivilité des maîtres qui laissent faire leur animal de compagnie sur le sable. Comment est ce permis ?»

A ce moment, Tevi, une des filles de Simone arrive, se joint à la conversation et renchérit à ce sujet. «Pour moi, qui suis jeune, tout est bien ici : les balades, les amis, les plages sauf quand il y a les chiens !». Mère et fille se regardent et ajoutent : «Nous sommes bien du même avis à ce sujet, sans nous être concertées».

Un éclat de rire et la conversation continue. «Maintenant, je ne viens plus avec tous mes enfants, car certains sont grands. Du reste, cette année, je n'en avais que trois avec moi. Mais j'ai de nouveaux petits-enfants, de quoi revenir encore plus nombreux l'année prochaine à Lacanau Océan».

Simone et Tevi montrent leurs valises, prêtes à être chargées dans le coffre de leur voiture. La journée est belle, le soleil darde ses rayons atténués par les

feuilles d'un arbre dans la cour de la maison. Elles descendent le perron et vont poser pour une photo devant leur villa, puis s'esquivent. Les vacances

s'achèvent pour une famille belge à Lacanau Océan.

(*) d'après Jacques Brel – Le plat pays

Facebook en action

A quelques jours du début des vacances la Toussaint, les jeunes parents de la station, dont certains, par leurs activités participent à la vie de notre «village» été comme hiver, apprennent une modification pénalisante de l'accueil de leurs jeunes enfants.

Pour faire simple :

1°/ On supprime un service public à Lacanau Océan.

2°/ Transfert sur la Husclade à partir de 8h15 en pénalisant doublement les gens de l'Océan puisque la liaison proposée en bus ne passe pas par le centre de l'Océan.

3°/ On propose un service à la ville dès 7h30.

Situation d'autant plus incompréhensible que, quelques jours auparavant, en conseil municipal, il avait été réaffirmé,

que dans le projet de PLU figurerait le principe de maintenir la qualité de «bourg à l'année» pour Lacanau Océan.

Aussitôt, l'APLLO, via sa page facebook se fait le relais de ces inquiétudes... Suite à la détermination et la réactivité de certains parents, le jour même, une modification de la desserte (incluant le bourg de l'Océan) est décidée.

Ceci dit :

1° / une prévision annoncée bien en amont dans l'année aurait évité ce stress à quelques jours des vacances.

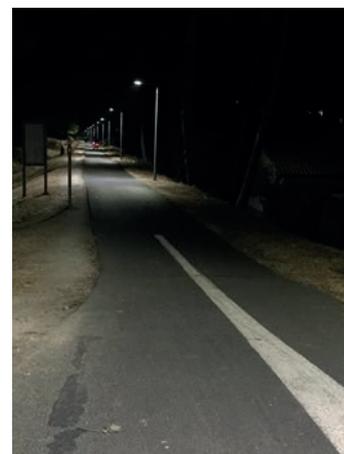
2°/ l'APLLO restera vigilante à tout ce qui nuirait à la vie à l'année de notre bourg côtier notamment toute dégradation de l'offre de services !

...NOTRE ACTION...

Piste cyclable éclairée

Promesse faite lors de l'AG de 2015, réitérée lors de celle de 2016... Dossier «plus que suivi» par l'APLLO !

Finalement la piste cyclable (entre Marie Curie et la gendarmerie saisonnière) est éclairée : une jolie réussite **collective** pour une meilleure sécurité de tous.



L'ancien «O²»

Même si le bâtiment n'a pas été refait depuis l'incendie, un «habillage» lui fait désormais meilleure allure !



Et les palmiers ?????



Il paraît qu'ils hibernent. Espérons que ces coûteux végétaux nous reviendront en grande forme l'été prochain.

Les bancs : une bonne idée !



Des bancs ont été installés en front de mer. Les promeneurs peuvent désormais faire halte et contempler l'océan confortablement.

PEINTURE DECORATION RENOVATION PEINTURE INT/EXT - REVETEMENTS SOLS ET MURS

LAVERGNE Philippe
53, route de l'Atlantique
33680 LACANAU-OCEAN
0556031161 - 0680894358
decocean@orange.fr
siret 341 166 783 00041



CARRELAGE
PLACO
BRICOLAGES DIVERS
ISOLATION
PAPIER PEINT
TADELAKT

Tea et Karel

«*l'Océan, une histoire de famille*»
(propos recueillis par H-A M.)

Tea et Karel, juriste et avocat, demeurent aux Pays Bas, dans la province de Gelderland, région de culture fruitière traversée par de grands fleuves.

Cap au sud en « combi »

Karel et la côte, c'est une longue histoire qui le replonge dans son enfance. Avec ses parents et sa soeur, les vacances se passaient le long de la côte de Zeeland : cependant, le temps y était peu clément et ne permettait pas de profiter pleinement des 3 semaines de vacances ! En 1965, la décision est prise par ses parents : partir 1000 km plus bas vers le sud. Après deux jours et demi de voyage en « combi Volkswagen », les voilà au camping des Grands Pins, à l'époque tenu par Monsieur Baudon. «A compter de cette date, notre station devient LE lieu des vacances estivales de la famille...»

Quand Karel transmet le «virus»

Plus tard, Karel fait ses études de droit à Rotterdam où il rencontre Tea. En 1976, il lui demande de passer les vacances à Lacanau Océan sous la tente, au camping... ses parents étant partis faire de la voile à Bombannes !!!

Dès son arrivée, Tea contracte le virus de Lacanau Océan qui ne les quitte plus ni l'un ni l'autre. S'ensuit un enchaînement logique : l'achat, aux Grands

Pins, d'une caravane puis d'un mobilhome avant de sauter le pas en 2008. Cette année là, ils deviennent propriétaires d'une maison dans un quartier ancien de la station, la villa Tipia.

D'une génération à l'autre : l'Océan c'est une affaire de famille

En 1999 Karel emmène femme et enfants pour un périple à vélo depuis la Hollande jusqu'à Lacanau Océan. En 2014 tous deux, cette fois, partent à vélo de Lacanau Océan pour atteindre St-Jacques de Compostelle... avant de rejoindre les Pays-Bas par la mer via Santander et Plymouth. Dès lors, rien d'étonnant quand ce sportif annonce avoir acheté un char à voile qu'il utilise pour aller au Porge ou à Hourtin lorsque la marée le permet ! Jamais à court d'idées, et toujours pour partager sa passion pour notre station, Karel, un été, achète même un grand cerf-volant auquel il attache un appareil photo pour prendre des vues aériennes...

Désireux de profiter des attraits de Lacanau Océan, Tea et Karel y viennent trois fois par an au minimum. Désormais, la villa Tipia accueille également leurs deux enfants ainsi que leur petite-fille, Roos, âgée de 15 mois. Roos est donc la 4ème génération de la famille à séjourner régulièrement ici !



Profiter de ce qu'offre Lacanau, à vélo

Ce qu'ils ont apprécié dès le premier jour - et apprécient toujours - c'est le réseau de pistes cyclables qui leur permet d'aller passer une journée au Cap Ferret, à Hourtin, au Porge.....

«Quand le mauvais temps ne permet pas les balades à pied sur la plage et que l'océan est trop froid, il est toujours possible d'aller au lac à vélo pour être sur une plage.»

Quant à la voiture, elle demeure utile pour visiter le Médoc et ses châteaux, pousser jusqu'à Blaye et Bordeaux ou... aller à la déchetterie !

La Hollande... en mieux ?

Pour Tea et Karel, Lacanau Océan c'est comme la Hollande en plus vaste, plus naturel, moins gris et moins peuplé : «même en haute saison on peut éviter les gens. Il y a toujours l'océan, la plage, le calme et un climat agréable car tempéré.»

Lorsqu'ils seront à la retraite et si leur santé le permet, ils aimeraient pouvoir passer plus de temps dans la villa Tipia, toujours en mesure d'y accueillir leurs enfants, eux aussi atteints par le virus de l'Océan!

Dans cette rubrique, nous vous invitons à sortir de notre quotidien «océanais», pour partir à la découverte de merveilles proches mais peu connues. Direction Hourtin et sa réserve naturelle nationale...

Quand la Marine revient à Hourtin !

Le jeudi 29 septembre 2016, APPLLO MAG' a été invité par la direction régionale de l'office national des forêts à une conférence de presse à l'occasion de la réintroduction de vaches marines dans la réserve naturelle d'Hourtin.

Nos lecteurs connaissaient déjà l'existence de deux troupeaux sur la commune de Lacanau (Cousseau et Batejin) : la réintroduction de cet herbivore local continue !

L'événement

Il s'agit ici de «reconstruire» ce qui existait auparavant. En effet, au siècle dernier ces vaches étaient nombreuses et faisaient partie intégrante de l'écosystème. Elles ont été ensuite exterminées lorsque priorité a été donnée à la sylviculture : les herbivores ne faisant pas bon ménage avec les jeunes pousses de pins !

La réserve

La réserve nationale naturelle (RNN) des dunes et marais d'Hourtin est la plus grande réserve terrestre de Nouvelle Aquitaine. Créée en 2010, elle accueille nombre d'espèces - faune et flore - en voie de disparition.

Les acteurs

Les propriétaires du troupeau sont le conservatoire des races d'Aquitaine et la SEPANSO (fédération des Sociétés pour l'Étude, la Protection et l'Aménagement de la Nature



dans le Sud-Ouest). L'hébergeur est l'office national des forêts. Le bouvier qui s'occupe du troupeau est un éleveur des environs, rémunéré par l'ONF.

Le troupeau

Il est composé de 8 têtes venant d'horizons divers : 2 bêtes des réserves de la SEPANSO (Bruges et le Cousseau - Lacanau) ; 1 boeuf et 1 taureau amenés par le conservatoire des races d'Aquitaine ; 2 vaches fournies par la fédération de chasse des landes ; 2 veaux de la réserve biologique de Batejin (Lacanau).

La zone d'accueil

Au sein de la RNN, 100ha ont

été clôturés pour accueillir les vaches. Cette «zone de quiétude» pour le troupeau est située au nord d'Hourtin : plus précisément, il s'agit d'une partie de la forêt communale d'Hourtin implantée sur le territoire de la commune de Naujac sur Mer !

A l'origine d'un sport régional

Jusqu'au siècle dernier, les troupeaux de vaches marines allaient librement sur notre territoire, et «migraient» en fonction de leurs besoins entre leurs zones de pacage habituel et les dunes. Lorsqu'il fallait les marquer ou chercher des veaux, les «cowboys locaux» rassemblaient les bêtes dans les espaces naturels constitués par les *crohots*. En raison de la vivacité naturelle des vaches, ce rassemblement était.. sportif.

Il est dit que ce sont ces travaux de la ferme qui sont à l'origine des courses de vaches landaises !

A.E.L.
ABATTAGE ELAGAGE LAVERGHE
TAILLES DE HAIES - DÉBROUSSAILLEMENT - BROYAGE DÉCHETS VERTS...
36 RUE DE CARTELAUDE
33680 LACANAU
R.S.B. - PAYS.FR
05 56 03 51 07
06 08 66 02 97

Le MoutchiGo
Hotel Bar Restaurant
Spécialités poissons
05.56.03.00.05
Plage du MoutchiGo LACANAU

ab
Alain Brussol
immobilier
depuis 1997

Vente - Achat - location saisonnière
Expert immobilier Agréé FNAIM

OUVERT TOUTE L'ANNEE
22 Avenue Plantey 33680 Lacanau-Océan

Tél : 05 56 03 15 52 - 06 73 82 44 67
brussol@orange.fr
www.lacanau-immobilier.com

FNAIM

VOLETS ROULANTS
MANUELS
ELECTRIQUES
MOTORISATION

STORES
BANNES - PERGOLAS
INTÉRIEURS
MOUSTIQUAIRES

SERRURERIE
Serrures tous marques
Serrures multipoints
Portes blindées

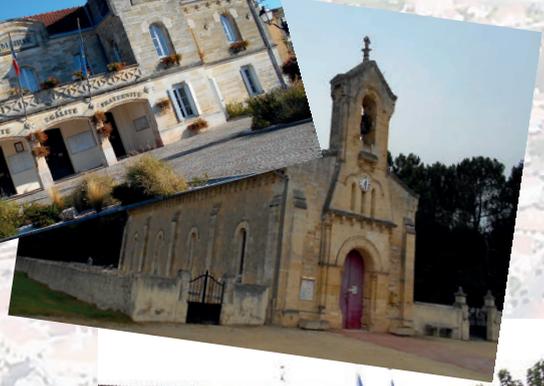
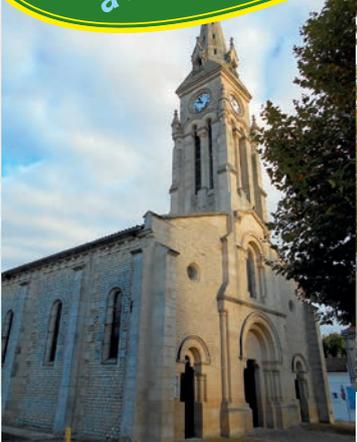
VITRERIE
Double vitrage
Vitrage securit
Miroir

06 80 70 61 13
05 57 70 07 77
06 80 70 61 13

DÉPANNAGE 7 J/7
Alex Bouvez LACANAU

RM. 347566663 BIC depuis 0988

Envie de voir tout cela et bien d'autres surprises : allez vous perdre sur les sentiers de la future Médoc Atlantique, à la rencontre de ses habitants...



Cette association est la vôtre ! Cette revue est la vôtre !
 Vous vous posez des questions sur certains sujets touchant la station ? vous voulez des clarifications ? Vous avez besoin de renseignements complémentaires d'ordre général ou particulier ? Nous pouvons certainement vous aider ! Contactez l'association,
 - par courrier : APLLO - BP n°4 - 33680 Lacanau Océan ;
 - par mail (contact@apлло.fr) ;
 - via Facebook (recherchez : apлло asso).
 (adhésion : 10€/an)

A plusieurs c'est plus facile : l'APLLO a besoin de vous !